RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Valant Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

Gestion des déchets

www.cc-sud-territoire.fr



SUD TERRITOIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

Edito

- Edito p.1

Partie 1 : Présentation du service

- Le territoire p.3
- L'organisation du service p.4

Partie 2 : Bilans et indicateurs d'activités

- Tonnages p.11
- Les déchetteries p.22

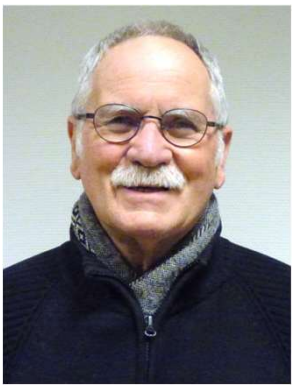
Partie 3 : Aspects financiers

- Fonctionnement dépenses et recettes p.28
- Investissements dépenses et recettes p.29
- Détail du coût de traitement des déchets p.31

Partie 4 : Les actions

- Nos missions p.38
- Les supports de communication p.39
- Sensibilisation au tri sélectif p.40

édito



Madame, Monsieur,

Nouveau vice-président en charge de ce service, je suis cependant familier de cette compétence, dont les enjeux de la gestion des déchets demeurent au cœur de l'actualité.
Comme chacun d'entre vous, je suis également un usager de ce service.
Depuis plusieurs mandats, je représente également la CCST au syndicat de gestion du SERTRID à Bourogne *(Usine d'incinération des déchets et de valorisation de la chaleur).*

Globalement, je suis en mesure d'appréhender les aspects humains et techniques de ce service qui disposent de locaux modernes et adaptés, construits il y a quelques années. De nouveaux investissements techniques et sécuritaires doivent être réalisés en 2027 pour faciliter le travail des agents.

La nouvelle responsable du service déchets est Madame Romane Placucci qui a pris ses fonctions en novembre 2025, elle a comme adjoint Monsieur Olivier Pernod en fonction depuis le printemps 2025.
Je tiens à souligner l'engagement de l'ensemble des agents, qui assurent la continuité de ce service public indispensable. Leur investissement contribue pleinement à la mise en œuvre de la politique définie par les élus communautaire et leur président.

Conformément au nouveau règlement adopté en 2025 par le Conseil Communautaire, la mise en place de bacs et la collecte de déchets lors des manifestations exceptionnelles s'effectueront selon les nouvelles modalités. Un travail de sensibilisation sera poursuivi auprès des communes et des associations organisatrices, qui contribuent par leurs manifestations au dynamisme du Sud Territoire.

Le tri des déchets, la qualité de l'accueil en déchetterie, la sécurité des usagers et des agents demeureront les priorités de nos actions en 2026/2027. Des travaux importants seront réalisés à la déchetterie de Fêche, afin d'agrandir les espaces dédiés au tri conformes aux règles actuelles, améliorer l'accès aux usagers et les conditions de travail du personnel. De l'ordre de 600 000 € y seront consacrés. Ces améliorations doivent aussi nous permettre de nouveaux partenariats avec les éco-organismes.

A l'issue de l'analyse complète du bilan de l'année 2025, nous devrons prendre en compte les évolutions constatées et identifier les leviers permettant d'équilibrer notre budget.

Je remercie l'ensemble des agents, qui assurent la collecte des déchets dans nos communes et le fonctionnement des déchetteries de Fêche l'Eglise et de Florimont pour leur implication et leur professionnalisme.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce rapport très détaillé de nos activités menées au cours de l'année 2025.

Bien cordialement,

Pierre VALLAT
Vice-président
Service Gestion des Déchets

Partie 1 : Présentation du service

A. LE TERRITOIRE

Présentation de la CCST

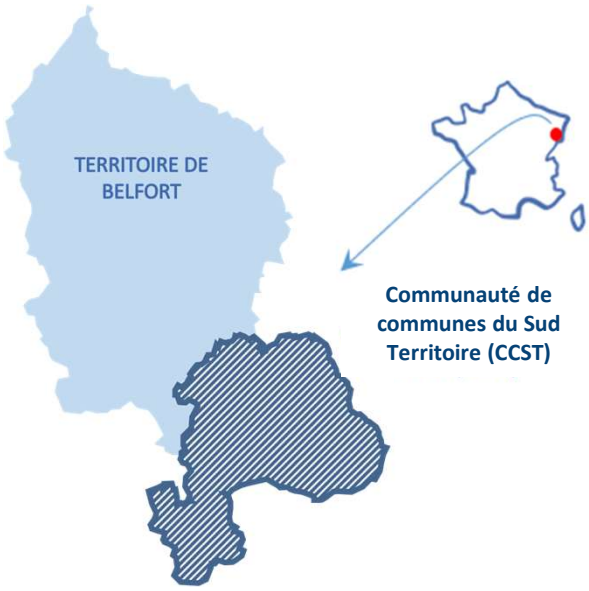
B. L'ORGANISATION DU SERVICE

Organigramme du service Gestion des Déchets
Les différentes missions assurées par le service
La redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)
La gestion des erreurs de tri
La livraison des bacs
L'entretien des bacs
Grille de dotation
La collecte
Consignes de tri
Collecte, traitement, valorisation

A. Le territoire

Fondée en 1999, la Communauté de communes du Sud Territoire (CCST) est située au sud du département du Territoire de Belfort, aux portes de la Suisse et du Haut-Rhin.

La CCST représente un tiers de la superficie et regroupe 20 % des communes du Territoire de Belfort. Elle rassemble aujourd'hui 27 communes et compte 23 585 habitants (INSEE 2022).



Depuis 1967, date de sa création, jusqu'à la prise de compétence de la CCST le 1er janvier 2011, c'est un Syndicat intercommunal à vocation multiple qui gérait la collecte et le traitement des déchets.
Ce syndicat a été dissous le 31 décembre 2010.

La compétence traitement est transférée au SERTRID (Syndicat d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets) depuis 2001. Ce syndicat assure la valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles, des encombrants incinérables, ainsi que le suivi de la filière de compostage des déchets verts.

Le territoire de la CCST est constitué de secteurs ruraux structurés autour de trois bourgs-centres, Beaucourt, Delle et Grandvillars, qui regroupent à eux trois environ 14 000 habitants ainsi que 24 petites communes regroupant environ 10 000 habitants. Il est situé à proximité des deux pôles urbanisés représentés par les agglomérations de Belfort et de Montbéliard.



La CCST emploie une centaine d'agents dont 23 au service Gestion des Déchets, en charge aussi de la sensibilisation et la relation aux usagers.

Le service Gestion des Déchets gère la compétence collecte et compte deux déchetteries sur son territoire. La première est située à Fêche-l'Eglise et la deuxième à Florimont.

Autres compétences notables de la CCST :

- Développement économique
- Eau potable
- Assainissement
- Aménagement du territoire
- Centre aquatique intercommunal
- Urbanisme
- Ecole de musique intercommunale
- Police Municipale Intercommunale
- Accueil des gens du voyage
- Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

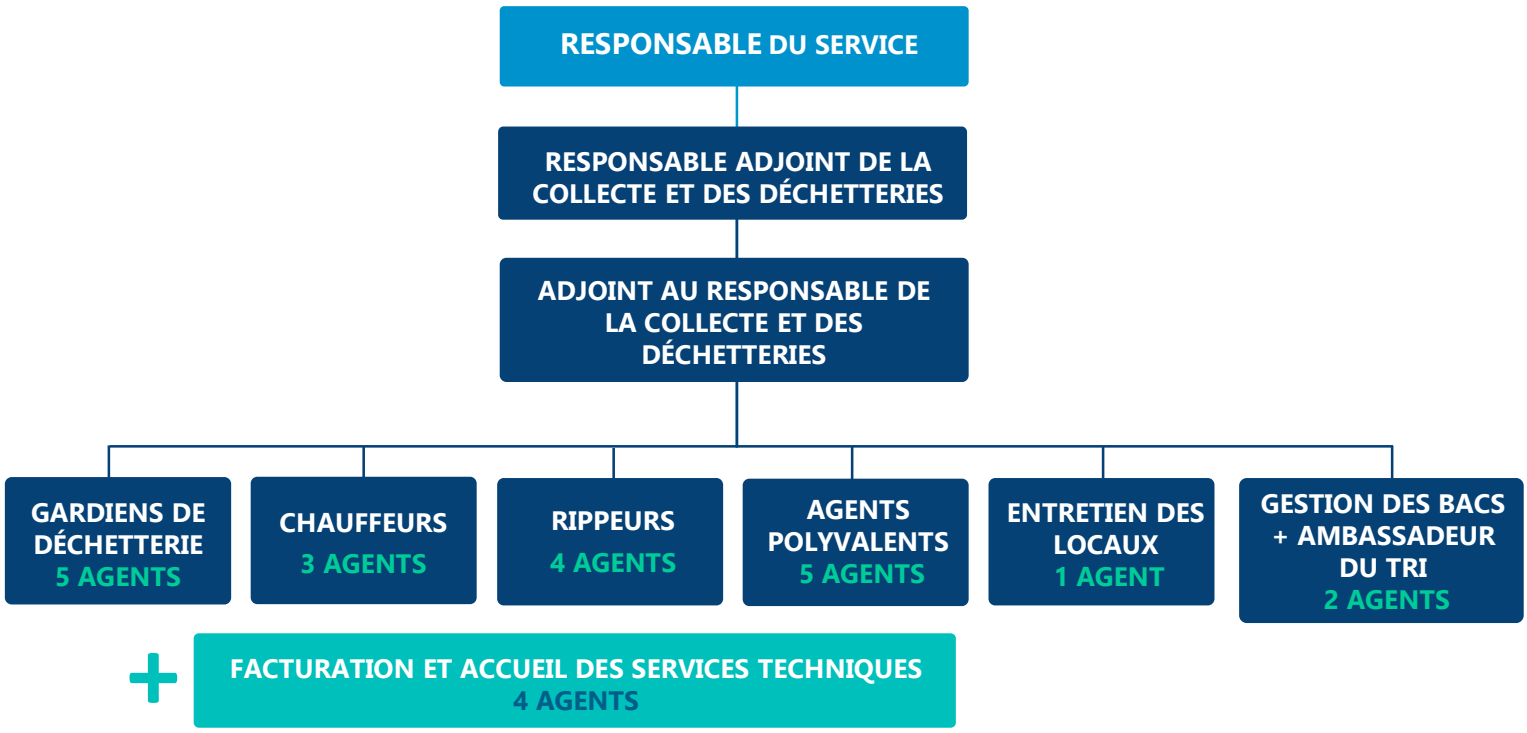
B. L'organisation du service

Le service compte 23 agents titulaires et stagiaires pour l'année 2025 (représentés sur l'organigramme ci-dessous), qui exercent différentes fonctions dont la collecte, la valorisation, la sensibilisation, le secrétariat et l'encadrement.

Afin de compléter le personnel en raison de surcharges de travail temporaires, d'arrêts maladie et d'absences diverses, 3 agents en contrats à durée déterminée ont été recrutés.

Un élève en alternance pour l'année 2024-2025 s'ajoute au nombre d'employés. Il est inscrit en licence professionnelle Gestion et Traitement des Déchets – économie circulaire à l'Université de Besançon.

- Organigramme du service Gestion des déchets



- Les différentes missions assurées par le service

Depuis sa prise de compétence, la CCST exerce les missions suivantes :

- La collecte en régie des ordures ménagères résiduelles (bac bleu) et des emballages recyclables (bac jaune), en porte à porte,
- La collecte des biodéchets, effective depuis le 1er janvier 2024 (85 points d'apport volontaire répartis sur le territoire de la CCST),
- Le transfert des ordures ménagères résiduelles au centre de traitement (incinération),
- La préparation des bennes de déchets recyclables pour le transfert au centre de tri Schroll,
- La collecte du verre en apport volontaire (122 bacs à verre répartis sur le territoire de la CCST)
- La collecte des déchets verts (bennes mises à disposition dans certaines communes),
- La mise à disposition des bacs de collecte jaunes et bleus, leur maintenance et leur réparation,
- L'exploitation et la gestion en régie des deux déchetteries, pour la collecte de déchets variés (encombrants, déchets verts, déchets diffus spécifiques, plâtre…) et le réemploi de matières et objets réutilisables (ressourcerie),
- La sensibilisation au tri de tous les usagers, à la prévention et à une meilleure gestion des déchets,
- La gestion administrative des abonnés et du service.

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)

Le mode de financement du Service Gestion des Déchets est la redevance incitative depuis le 1er janvier 2005. C'est un financement lié au service rendu. Il permet d'inciter les habitants à bien trier les déchets en offrant la collecte du bac jaune.

Chaque foyer est doté de deux bacs :

- Un bac à ordures ménagères résiduelles (couvercle bleu),
- Un bac de collecte sélective (couvercle jaune).

Le volume de chaque bac est adapté à la composition du foyer. Le volume des bacs pour les habitats collectifs est calculé en fonction du nombre d'habitants par logement.

Chaque bac est équipé d'une puce électronique. Ce système permet d'identifier et d'enregistrer les collectes.

Chaque foyer est facturé en fonction du nombre de levées du bac à couvercle bleu d'ordures ménagères. En revanche, le ramassage du bac à couvercle jaune de la collecte sélective est gratuit pour l'usager, il n'intervient pas dans le calcul de la facture.

La tarification est structurée en deux parts indexées sur le volume du bac à ordures ménagères (OM) :

Une part fixe : il s'agit de la participation aux services (administration, collectes, gestion des bacs, l'accès aux déchetteries, bennes à déchets verts dans certaines communes, éco-points verre, abri-bacs biodéchets).

Une part variable à la présentation : incitative au tri, en fonction du nombre de présentations/levées du bac d'ordures ménagères résiduelles.

La gestion des erreurs de tri

La CCST doit répondre à des impératifs au niveau de la qualité des déchets envoyés à ses prestataires de traitement et de valorisation. Tout déchet a un coût de collecte et de traitement. Un déchet jeté dans le mauvais bac ou dans la mauvaise benne de collecte va engendrer un surcoût de traitement sous forme de pénalités par le repreneur.

La qualité du tri est donc essentielle. Le service Gestion des Déchets assure un contrôle qualitatif en collectant les bacs et les bennes de déchetterie. En cas de déchet non conforme, il refuse la collecte du bac ou des déchets non conformes.

La livraison des bacs

La Communauté de communes a mutualisé l'accueil des usagers pour l'eau, l'assainissement et la gestion des déchets au Pôle technique de Grandvillars.

Ainsi, pour les livraisons, les retraits, les échanges ou les réparations de bacs, les usagers peuvent contacter l'accueil et effectuer toutes les démarches nécessaires en cas de déménagement ou d'emménagement, avec un seul interlocuteur pour les abonnements d'eau et la gestion des déchets.

Les horaires de l'accueil du pôle de Grandvillars :
Du lundi au jeudi :
08h30-12h00 et 13h30-17h30
Le vendredi :
08h30-12h00 et 13h30-16h30

L'entretien des bacs

Il est réalisé par les agents du service qui effectuent la livraison des bacs. Leurs interventions impliquent :

- la réparation (changement de roues, de couvercles, mise en place de serrures et de couvercles à opercules, installation des autocollants, ...), et le remplacement des bacs cassés, volés et brûlés, par des contenants neufs ou en stock,
- le nettoyage des bacs après un retrait. Ils sont ainsi lavés, désinfectés et désodorisés sur site (aire de lavage),
- la gestion des stocks sur site.

- Grille de dotation

La grille tarifaire a évolué au 1er janvier 2025.

LITRAGES	COÛT PARTICIPATION/AN	COÛT PRESENTATION BAC OM
80 L	134,64 €	1,98 €
120 L	188,47 €	2,39 €
140 L	238,06 €	2,60 €
180 L	316,01 €	3,05 €
240 L	391,10 €	3,68 €
360 L	521,48 €	4,97 €
500 L	683,04 €	6,49 €
660 L	868,69 €	8,21 €
770 L	996,22 €	9,42 €
1100 L	1 282,79 €	11,97 €

DOTATION PARTICULIERS

NB PERSONNES	BAC ordures ménagères	BAC collecte sélective
1 PERSONNE	80	140
2 PERSONNES	120	180
3 PERSONNES	140	240
4 PERSONNES	180	360
5 PERSONNES	180	360
6 PERSONNES ET +	240	500

DOTATION IMMEUBLES

NB PERSONNES	BAC ordures ménagères	BAC collecte sélective
2 à 3	120	180
4 à 5	180	360
6 à 7	240	500
8 à 11	360	660
12 à 15	500	770
16 à 19	660	770
20 à 23	770	MULTIPLE DE BACS

- La collecte



La gestion des bacs de collecte (jaunes et bleus) est réalisée en régie par le service Gestion des Déchets. La CCST a géré en moyenne un parc de 18 009 bacs sur son territoire en 2025. 281 827 bacs ont été levés au total durant cette année.

Avec la collecte des biodéchets, les bacs à ordures ménagères résiduelles (couvercle bleu) sont collectés en C0,5 depuis le 01/01/2024, soit une semaine sur deux, comme les bacs de collecte sélective (couvercle jaune).

Différentes interventions sur les bacs sont réalisées :

- Les livraisons de bacs pour les maisons neuves et les nouveaux arrivants,
- Les opérations de remplacements de bacs (bacs cassés, changements de volumes et retraits),
- Les opérations de maintenance (remplacements de couvercles et de roues, mise en place d'opercules et de serrures...).

TYPE D'INTERVENTIONS	2025
Mises en place – nouvelles dotations	896
Retraits de bacs / récupérations	792
Opérations de remplacements (casse / vol)	83
Echanges de bacs / changements de volumes	361
Changements de puces, étiquettes	54
Opérations de maintenance (réparations / pose de serrures)	61
Total interventions	**1 403**

Bacs	2025
Nombre de bacs livrés	852
Nombre de bacs retirés	779
Nombre de bacs échangés	553

En 2025, 1 403 interventions ont été réalisées. On note une diminution de 4,6 % du nombre d'interventions par rapport à l'année 2024. A noter que 108 foyers ont fait la demande d'échange de leur bac jaune afin d'en augmenter le volume suite à l'extension des consignes de tri et 41 foyers ont échangé leurs bacs bleus pour en réduire le volume suite au changement de composition du foyer.

La mise en place de bacs pour les nouveaux usagers représente 32 % des interventions, le nombre de mises en place est constant par rapport à 2024.
Le nombre de retrait est constant également, représentant 28 % des interventions. Tandis que le nombre d'échanges a diminué de 7 % cette année. Un grand nombre d'échanges de litrages de bacs avait été effectué en 2023 suite au passage à l'extension des consignes de tri (463 échanges).

- Consignes de tri applicables depuis le 01/01/2024

SUD TERRITOIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Mémo tri

BAC JAUNE À DOMICILE

PAPIERS IMPRIMÉS & EMBALLAGES EN VRAC !

Tous les EMBALLAGES en plastique
(bouteilles, flacons, films, barquettes, tubes, filets, pots, sachets...)

Tous les EMBALLAGES métalliques
(conserves, canettes, aérosols, barquettes aluminium, couvercles en métal...)

Tous les EMBALLAGES en carton et briques alimentaires

Tous les papiers imprimés

- ✓ EN VRAC, SANS SAC
- ✓ NE PAS IMBRIQUER
- ✓ Emballages aplatis / compactés
- ✓ Emballages bien vidés (inutile de laver)
- ✗ PAS D'OBJETS
- ✗ PAS DE DÉCHETS D'HYGIÈNE (mouchoirs, couches, coton-tige, essuie-tout...)

VERRE
EN APPORT VOLONTAIRE

EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles
Pots, Flacons
Bocaux
bien vidés sans couvercles et sans bouchons

Vaisselle / Bouchons / Ampoules / Vitres cassée

Miroir et porcelaine

BIODÉCHETS
EN APPORT VOLONTAIRE

EN VRAC OU EN SAC KRAFT

- Fruits et légumes
- Restes de repas
- Os, viande et poisson (en petites quantités)
- Pain et céréales
- Coquilles d'œufs
- Produits laitiers
- Marc de café et thé (en sachet)

Coquillages et crustacés — *Huiles, cendres et litières* — *Emballages, films plastiques, capsules de café* — *Déchets verts du jardin*

BAC BLEU À DOMICILE

LES DÉCHETS QUI NE SE TRIENT PAS ✓ EN SAC FERMÉ

- Déchets ménagers et d'hygiène : couches, mouchoirs, lingettes, coton-tige...
- Restes de repas non compostables (crustacés, coquillages...)
- Faux amis du papier : papier photo, papier plastifié...
- Vaisselle cassée
- Petits objets en plastique (sans filière d'élimination dédiée)...

COMPOSTAGE À DOMICILE

ACHAT DE COMPOSTEUR EN DÉCHETTERIE

- Fruits et légumes
- Restes de repas
- Pain et céréales
- Coquilles d'œufs
- Produits laitiers
- Marc de café et thé (en sachet)
- Essuie-tout - carton
- Fleurs fanées
- Tonte de gazon
- Copeaux et taille de bois

Coquillages et crustacés — *Huiles, cendres et litières* — *Emballages, films plastiques, capsules de café* — *Restes de viandes, de poisson et os*

PENSEZ À SORTIR VOS BACS LA VEILLE AU SOIR DU JOUR DE COLLECTE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SCHROLL
La recyclage de vos déchets

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

- Collecte, traitement, valorisation

COLLECTE

DÉCHETS VERTS



BIO DÉCHETS



VERRE



BACS JAUNES TRI SÉLECTIF



DÉCHETTERIES

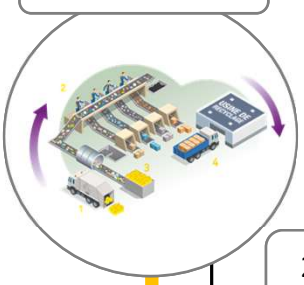


BACS BLEUS ORDURES MÉNAGÈRES

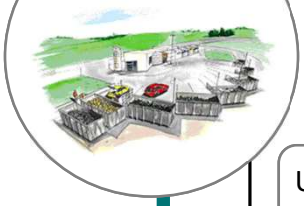


TRAITEMENT

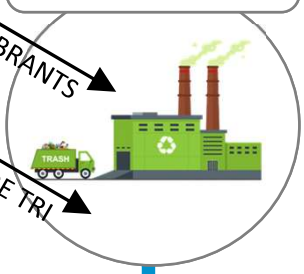
Centre de tri



2 Déchetteries
23 filières



Usine d'incinération des déchets



ENCOMBRANTS

REFUS DE TRI

RÉSULTAT

COMPOSTAGE
=
VALORISATION BIOLOGIQUE

RECYCLAGE RÉEMPLOI
=
VALORISATION DE LA MATIÈRE

ÉLECTRICITÉ CHAUFFAGE
=
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Partie 2 : Bilan et indicateurs d'activités

A. TONNAGES

Evolution des tonnages de collecte sélective en porte à porte et en apport volontaire
Les refus de tri
Pourquoi la redevance augmente de 10 % en 2025
Comparaison des OMR au niveau national
Décomposition du coût de traitement des déchets
Ordures ménagères résiduelles collectées
Evolution de la redevance des ordures ménagères (REOM)
Le verre en apport volontaire
Tonnages par matériau – apports en déchetteries
Caractérisation réalisée en 2025
Collecte des biodéchets
Collecte de la filière textile

B. LES DÉCHETTERIES

La collecte en déchetterie
Plans des déchetteries
La gestion des déchets
23 filières de traitement et de recyclage
Traitement des dépôts en déchetterie
Fréquentation des déchetteries

A. Tonnages

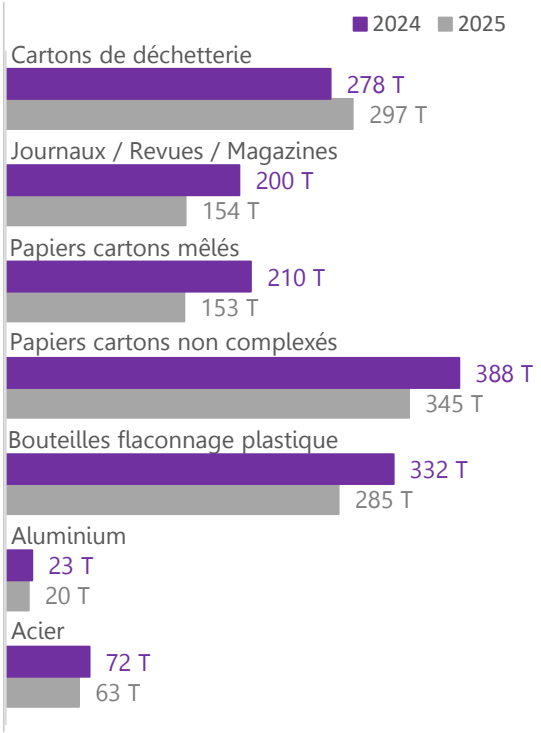
- Évolution des tonnages de collecte sélective en porte à porte et en apport volontaire

Réalisée sur les vingt-sept communes du territoire via les bacs à couvercles jaunes, la collecte sélective en porte-à-porte des papiers et emballages recyclables en mélange (cartons, papiers, bouteilles en plastique, briques alimentaires et emballages métalliques) est le mode de collecte principal. Depuis le 1er janvier 2023, l'extension des consignes de tri (ECT) est mise en place pour les 27 communes de la CCST, elle vise à simplifier le geste de tri en permettant aux habitants de trier tous leurs emballages plastiques (barquettes, pots, tubes, films et sachets) en les déposant dans le bac de tri à couvercle jaune.

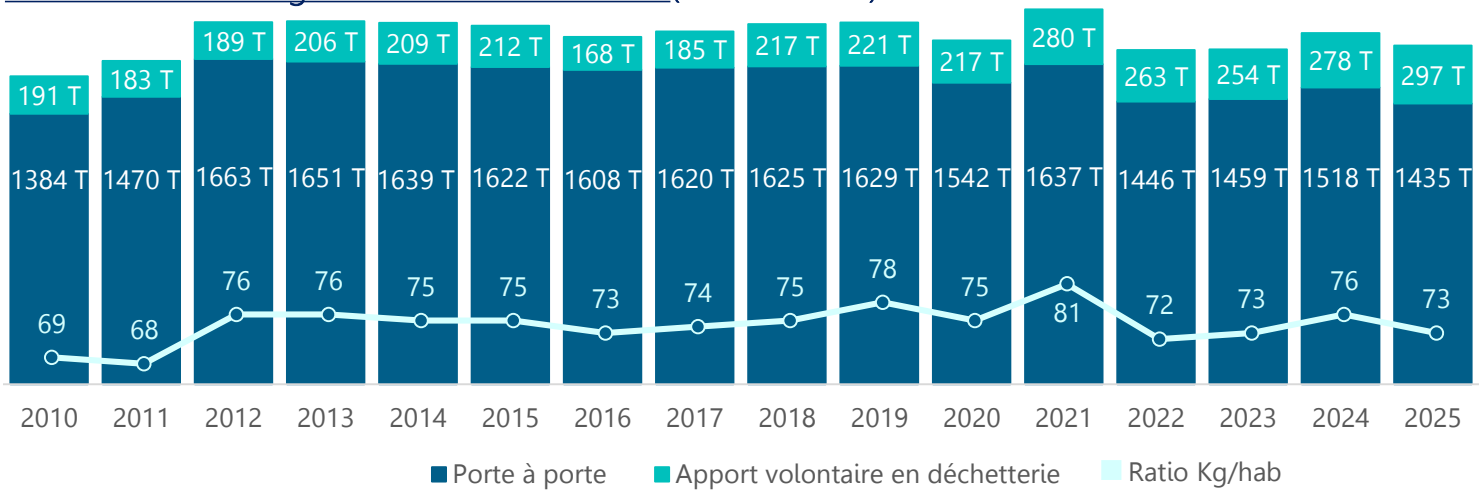
En complément, les usagers peuvent apporter en déchetterie (apport volontaire) leurs cartons, de volumes importants qui ne rentrent pas dans les bacs à couvercles jaunes.

Collectés en porte à porte, les déchets recyclables (papier, carton, ainsi que les emballages plastiques) sont déposés par les équipes de collectes dans la fosse au sein de la déchetterie à Fêche-l'Eglise. La collecte sélective est ensuite récupérée et traitée au centre de tri à Pfastatt par le prestataire Schroll. Ils sont enfin expédiés, une fois séparés par matériaux, sous la forme de balles vers les filières de recyclage dédiées.

Répartition de la collecte sélective



Évolution des tonnages de la collecte sélective (hors refus de tri)



1 732 tonnes ont été collectées en 2025 contre 1 796 tonnes en 2024, soit une baisse de 3,6 % des déchets collectés par rapport à l'année 2024.

EN BREF



- **1 732 tonnes de déchets réceptionnés**
- **Production de déchets d'emballages recyclables : 73 kg/habitant**
- **Tonnages collectés en porte à porte : 1 435 T**
- **Apports volontaires dans les déchetteries : 297 T**

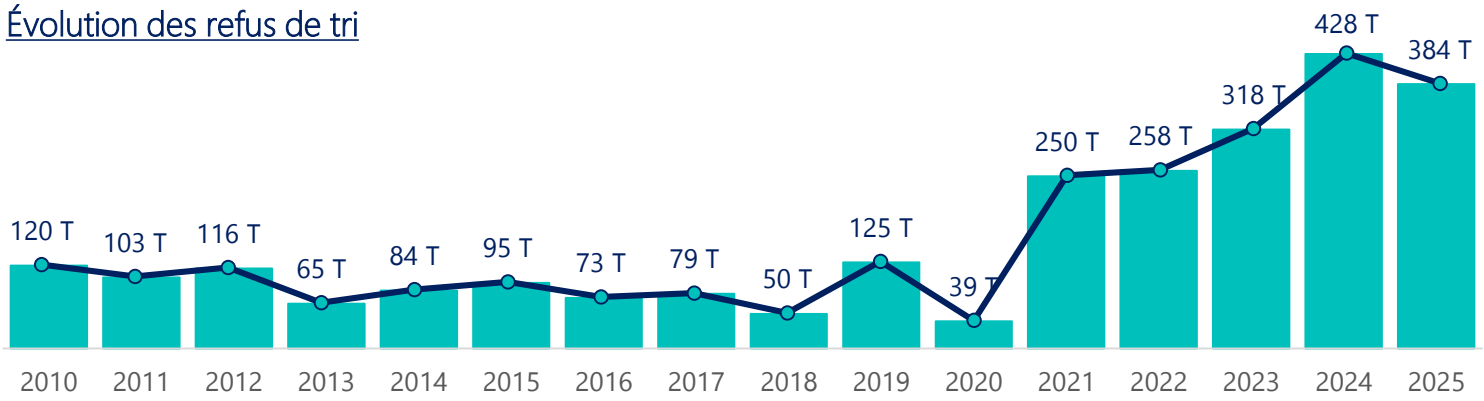
→ **COÛT DE TRAITEMENT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE : 371 631 €**

- Les refus de tri

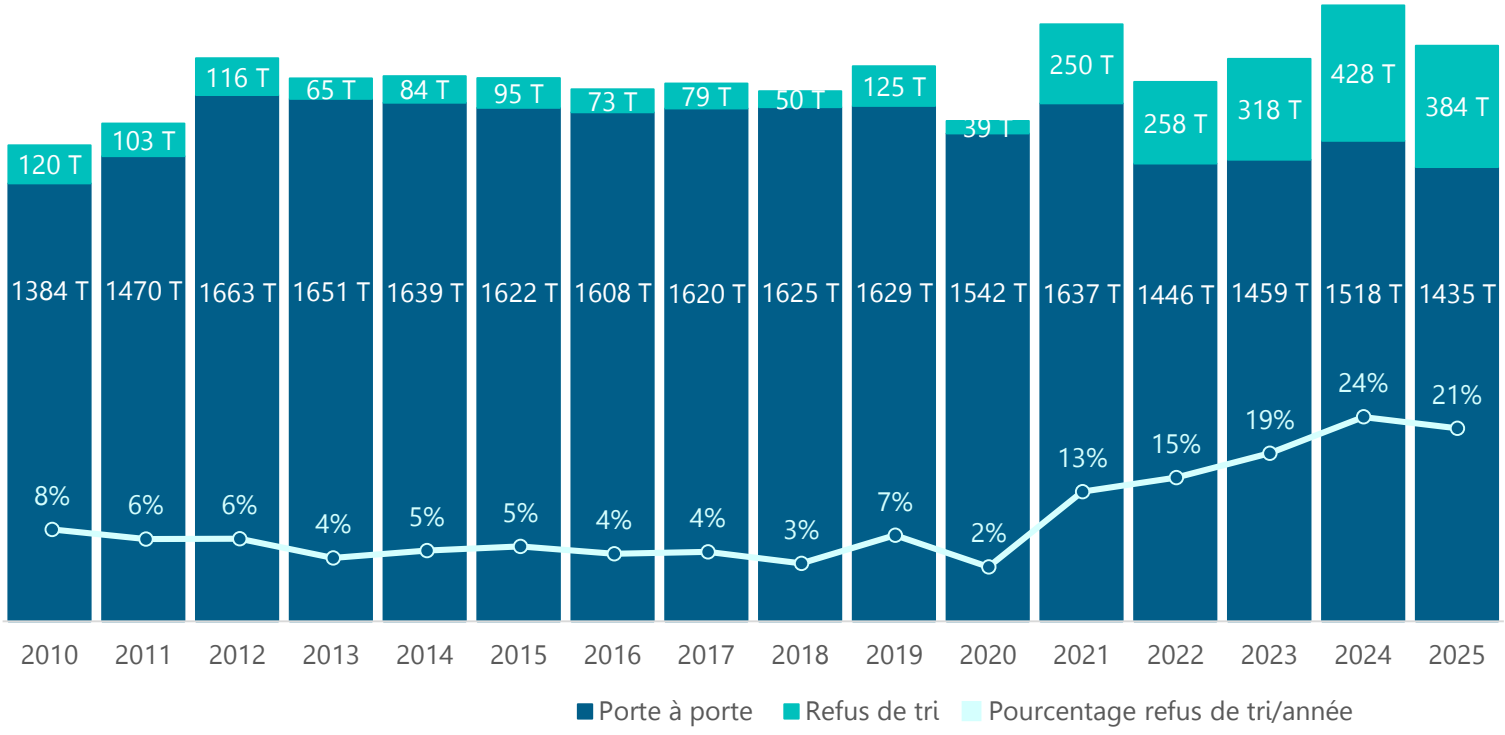
Ce que l'on appelle « refus de tri » correspond à la fraction des déchets non-conformes au cahier des charges du centre de tri. Il s'agit des déchets qui ne répondent pas aux consignes de tri. Ce refus de tri coûte très cher à la Communauté de communes. Ces déchets seront alors incinérés.

La qualité du tri est donc essentielle. Le service Gestion des Déchets assure un contrôle qualitatif en collectant les bacs et les bennes de déchetterie. En cas de déchet non conforme, il refuse la collecte du bac ou des déchets non conformes.

Évolution des refus de tri



Évolution des tonnages de la collecte sélective en porte à porte (avec refus de tri)



EN BREF



- **384 tonnes de déchets non acceptés au centre de tri, -10% par rapport à 2024**
- **Production de déchets en 2025 : 16 kg/habitant**
- **21 % de taux de refus de tri**

→ **Réorientation vers le traitement adéquat**

→ **Pénalités → surcoût**

→ **COÛT DES REFUS DE TRI : 161 280 €**

POURQUOI LA REDEVANCE AUGMENTE T'ELLE DE 10 % EN 2025

Depuis plusieurs années, la redevance est restée stable. L'inflation et la croissance des erreurs de tri obligent la collectivité à augmenter les tarifs pour maintenir le bon fonctionnement du service de gestion des déchets.

LES HABITUDES DE TRI À AMÉLIORER



COLLECTE



TRI ET CONDITIONNEMENT

298 € PAR TONNE

COÛT EMBALLAGES AVEC ERREURS DE TRI

TRANSPORT ET INCINÉRATION

\+ **122 €** PAR TONNE



= **420 €** PAR TONNE

COÛT EMBALLAGES BIEN TRIÉS

REVENTE ET SOUTIENS

− **34 €** PAR TONNE



= **264 €** PAR TONNE

>> 156 € / tonne de différence de coût

INVESTISSEMENT DE 900 000 EUROS DANS LES PROJETS 2025

Mise aux normes en 2017 de la déchetterie à Fêche-l'Eglise

Acquisition d'un camion benne à ordures ménagères

AUGMENTATION DES COÛTS ET INFLATION

Augmentation des coûts de fonctionnement du SERTRID de 10 %

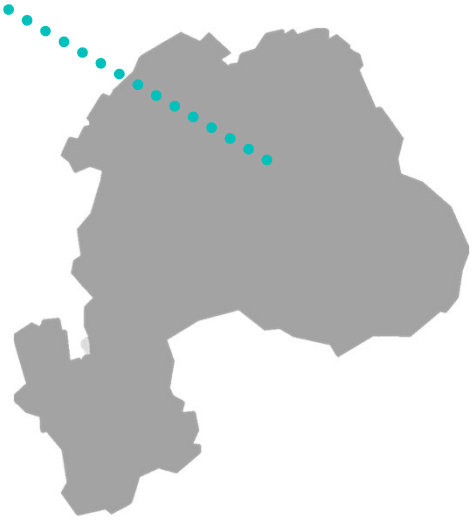
Inflation de 2,3 % sur tous les secteurs : énergie, services, assurances et matières premières

- Comparaison des OMR au niveau national

SUD TERRITOIRE

23 585 habitants (INSEE 2022)

145 kg/habitant/d'OMR en 2025

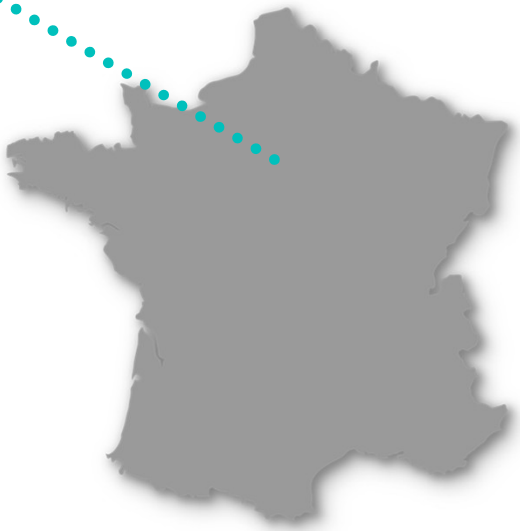


FRANCE

INSEE 2025, ADEME 2023

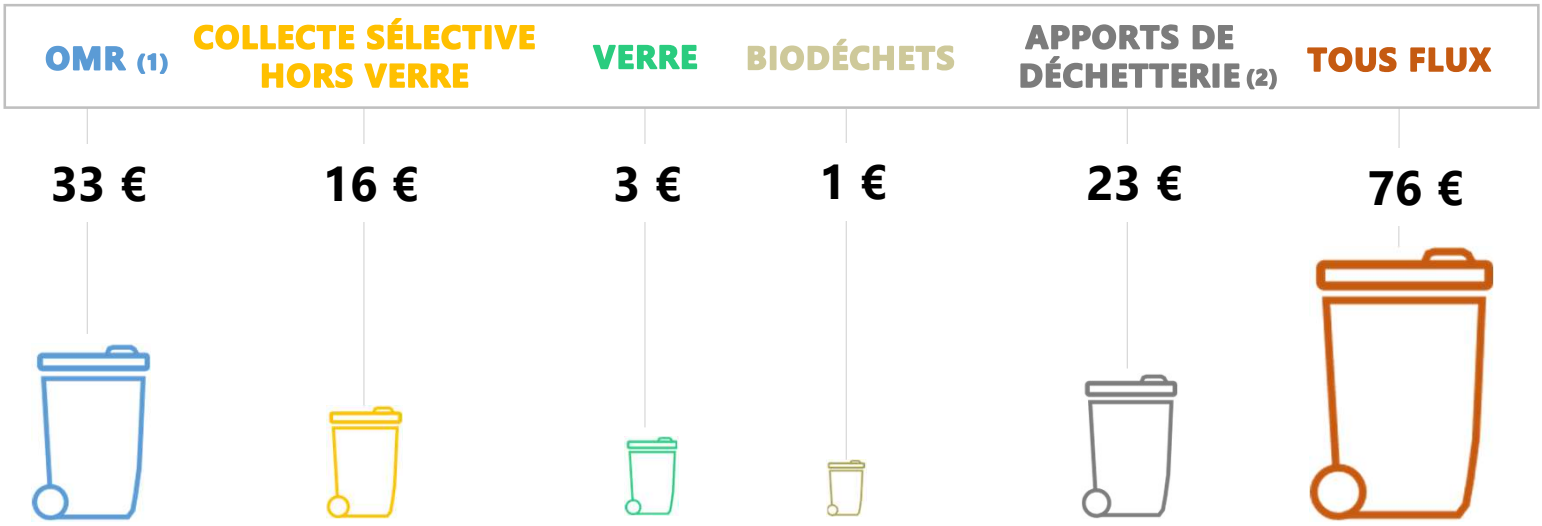
68 852 000 habitants

223,5 kg/habitant/d'OMr



- Décomposition du coût de traitement des déchets

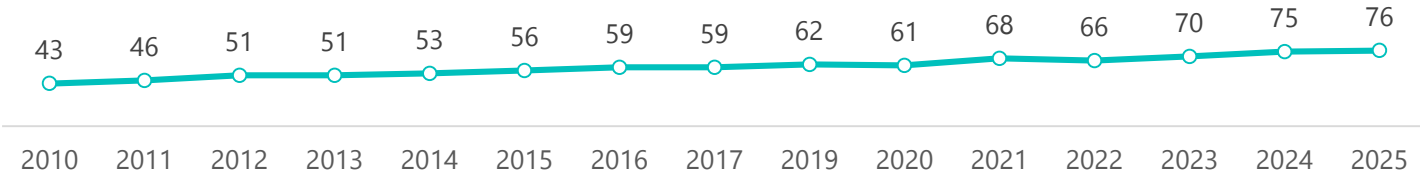
COÛT MOYEN ANNUEL PAR HABITANT



Le coût moyen de traitement des déchets a augmenté de 1,3 % en 2025. Il était de 75 € par habitant en 2024.

(1) Sans prendre en compte les refus de tri.

(2) Apports de déchetteries : déchets verts, plâtre, huisseries, encombrants, bois, gravats et Déchets Diffus Spécifiques (DDS).



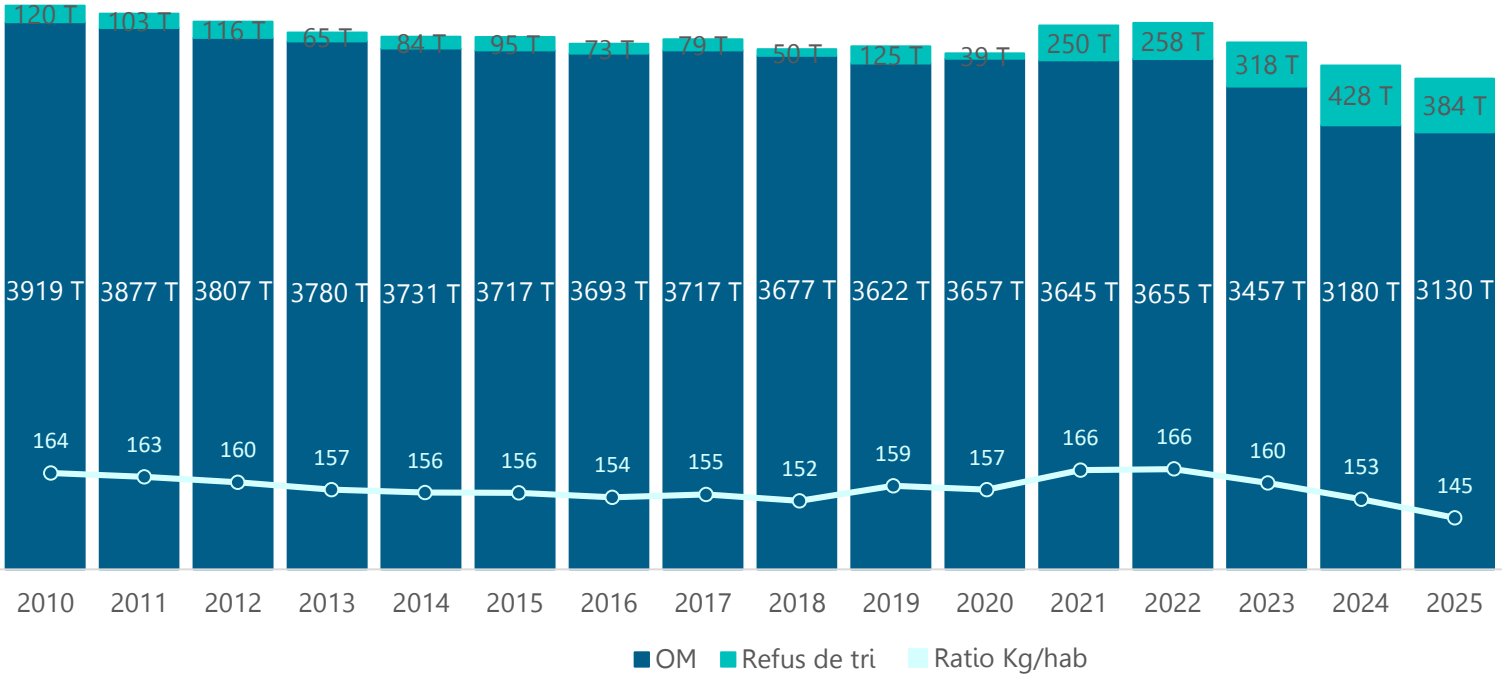
Evolution du coût moyen annuel par habitant

- Ordures ménagères résiduelles collectées

La quantité globale des ordures ménagères résiduelles collectées sur l'ensemble du territoire en 2025 est de 3 130 tonnes, soit une diminution de 1,6 % par rapport à 2024. La quantité d'ordures ménagères résiduelles hors refus de tri continue de diminuer depuis 2022, et cette année, le tonnage de refus de tri a diminué également.

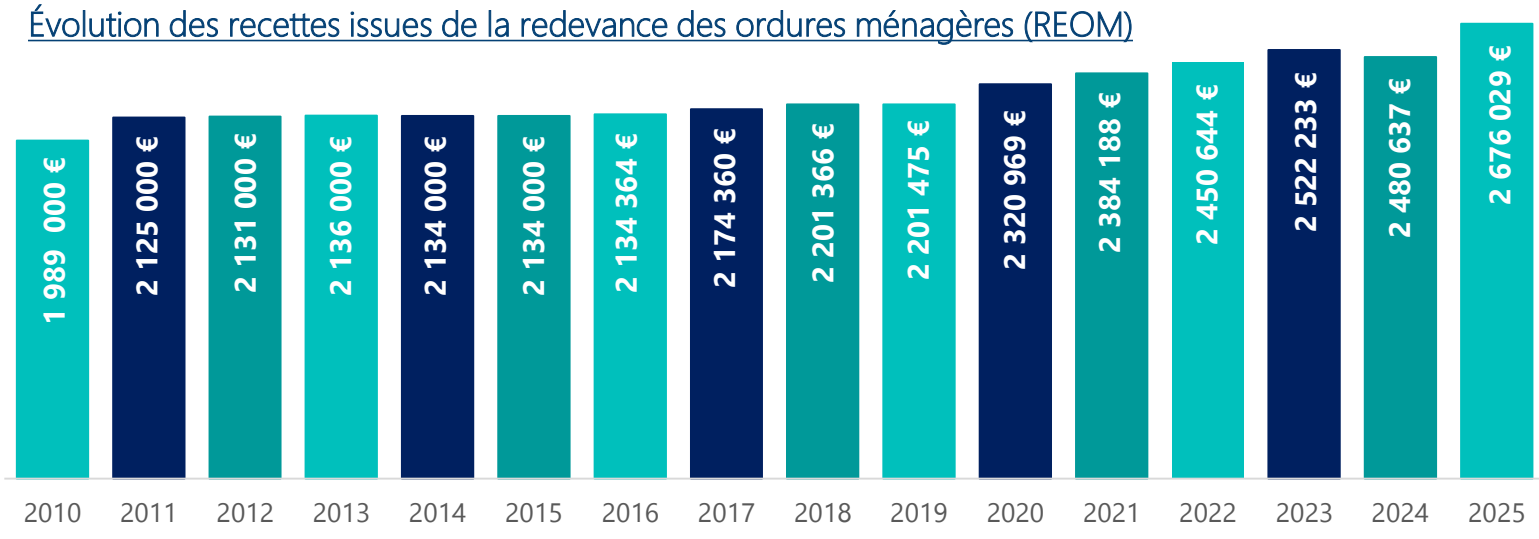
La collecte des biodéchets a débuté le 01 janvier 2024 sur l'ensemble des communes de la CCST, la mise en place de cette collecte contribue aussi à la diminution du tonnage des ordures ménagères.

Évolution de la collecte des ordures ménagères en porte à porte



La collectivité a atteint 145 kg/habitant d'ordures ménagères en 2025, le ratio le plus bas jamais obtenu sur le sud territoire.

Évolution des recettes issues de la redevance des ordures ménagères (REOM)



EN BREF



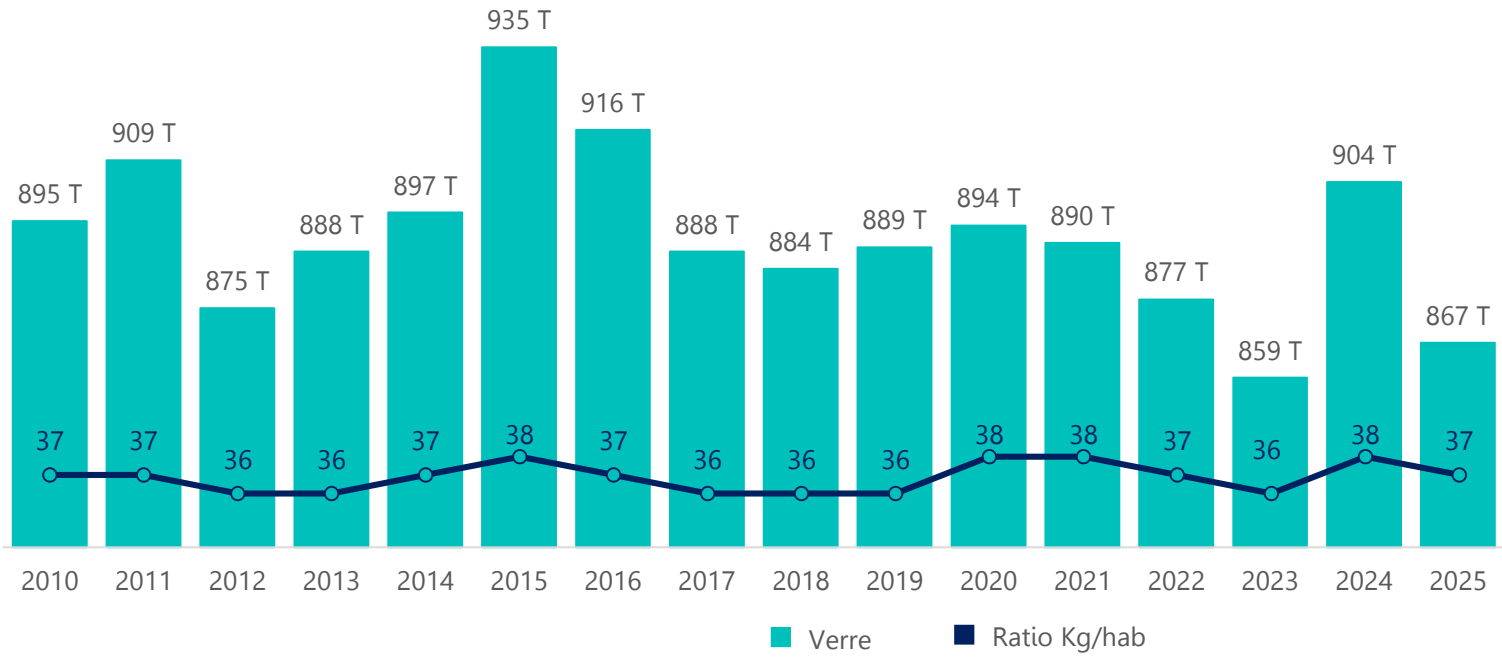
- **3 130 tonnes d'ordures ménagères réceptionnées**
- **Production de déchets en 2025 : 145 kg/habitant** (avec refus de tri)
- **384 tonnes de refus de tri à incinérer en supplément des ordures ménagères résiduelles**

→ **COÛT DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES : 770 185 €**
(hors refus de tri)

- Le verre en apport volontaire

Collecté grâce aux points d'apports volontaire mis à disposition au sein des 27 communes qui composent la CCST, le verre est ensuite collecté et trié par la société Mineris, puis revalorisé par la société OI à Gironcourt. Les deux sociétés sont situées dans les Vosges. C'est donc un recyclage de proximité qui est effectué.

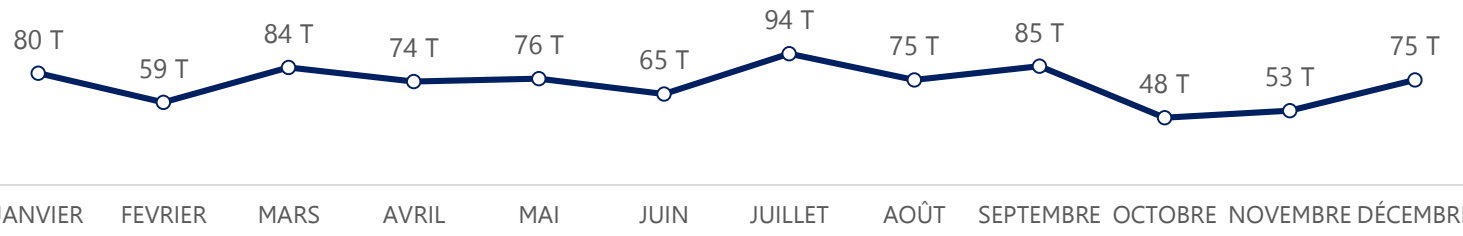
Évolution de l'apport volontaire du verre



La quantité de verre collectée est en baisse cette année de 4 % par rapport à 2024.

La collecte du verre aux points d'apport volontaire sur le territoire de la CCST comptabilise une moyenne de 37 kg/habitant pour l'année 2025. La CCST met à disposition des usagers 122 points d'apport volontaire pour la collecte du verre.

Courbe du ramassage du verre en 2025



La courbe de ramassage du verre, sur l'année 2025, est constante tout au long de l'année.

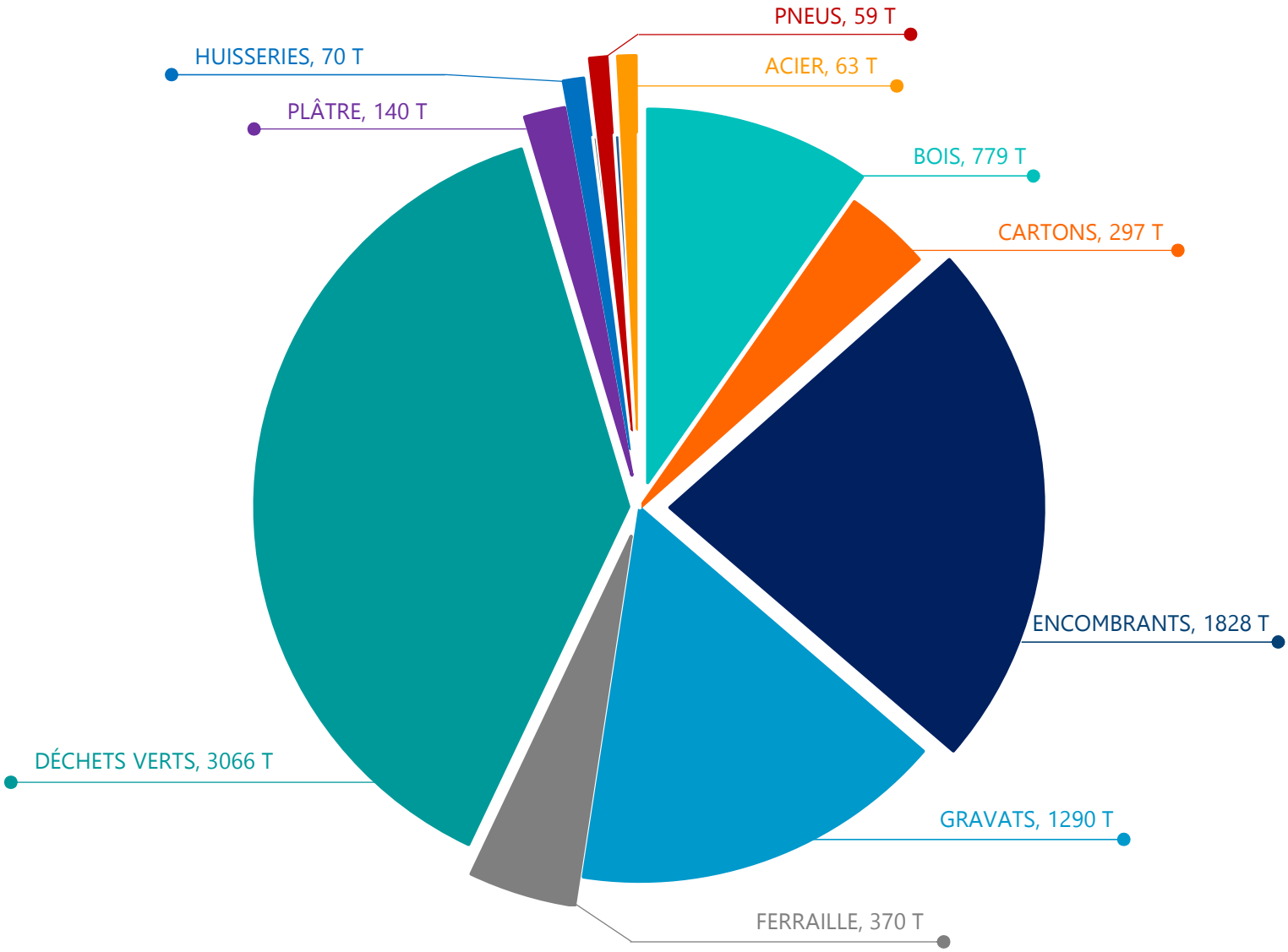
EN BREF



- **867 tonnes de verre collectées**
- **Production de déchets en 2025 : 37 kg/habitant**

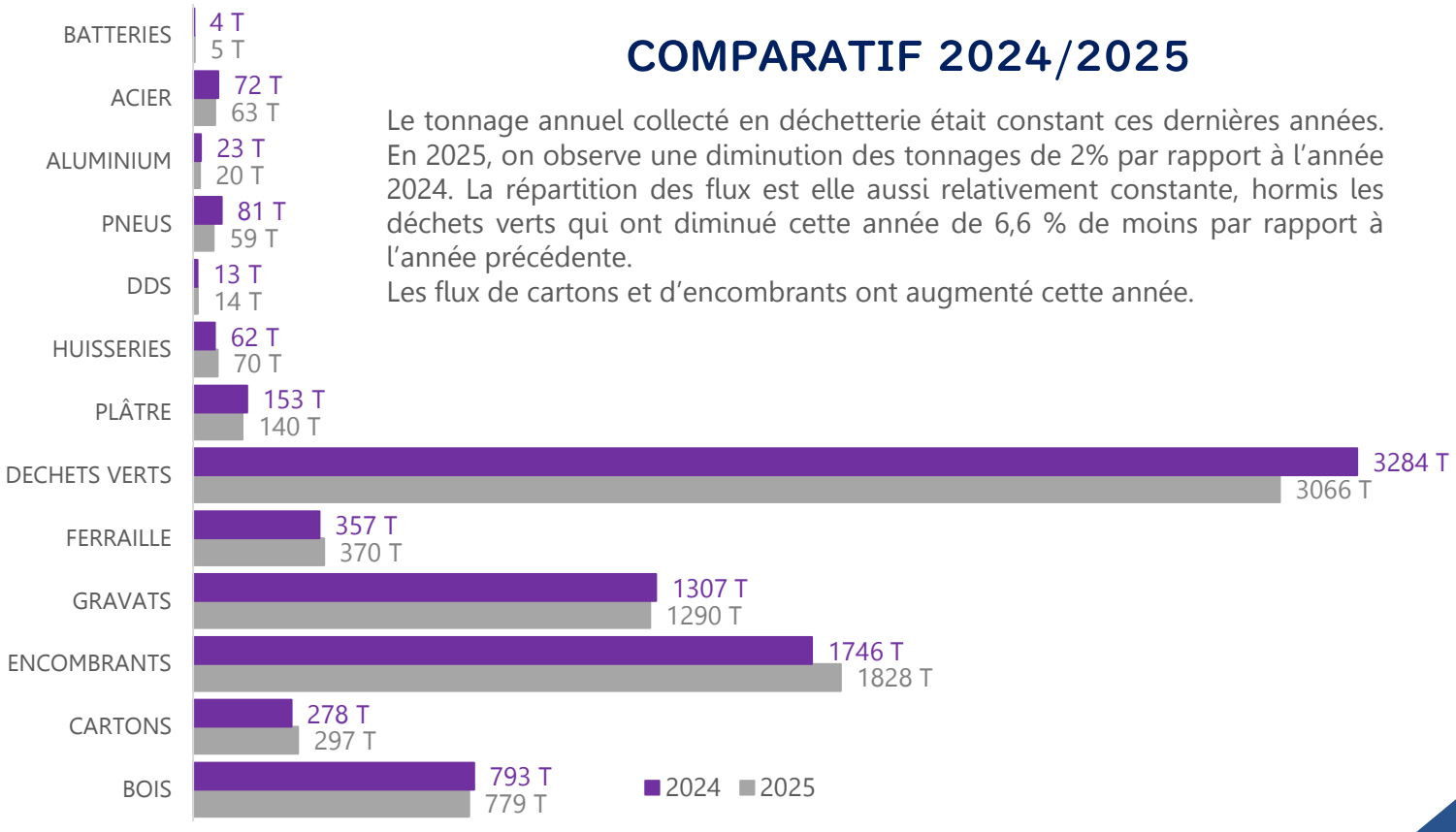
→ **COÛT DE TRAITEMENT DU VERRE : 71 396 €**
→ **RACHAT DU VERRE PAR LA SOCIÉTÉ OI : 22 785 €**

- Tonnages par matériau – apports en déchetterie



COMPARATIF 2024/2025

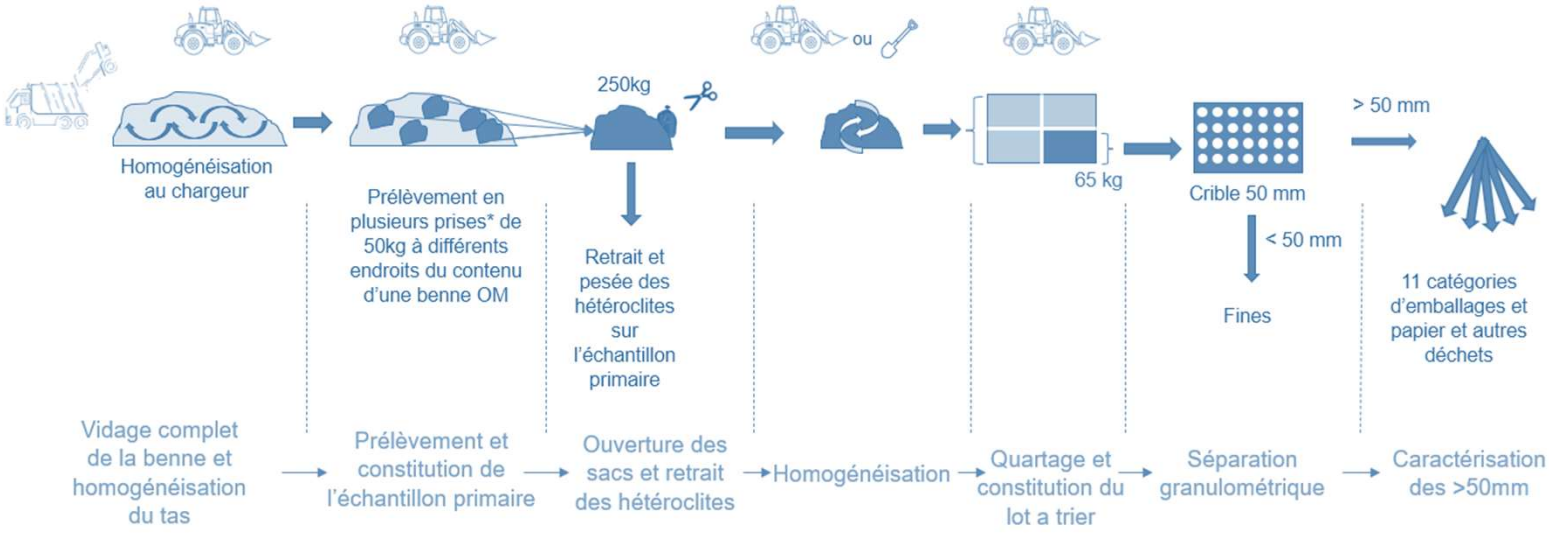
Le tonnage annuel collecté en déchetterie était constant ces dernières années. En 2025, on observe une diminution des tonnages de 2% par rapport à l'année 2024. La répartition des flux est elle aussi relativement constante, hormis les déchets verts qui ont diminué cette année de 6,6 % de moins par rapport à l'année précédente.
Les flux de cartons et d'encombrants ont augmenté cette année.



- Caractérisation réalisée en 2025

En plus des caractérisations périodiques, une caractérisation ciblée de cinq échantillons a été réalisée par le cabinet CITEO - ADELPHE, sur la collecte des ordures ménagères.

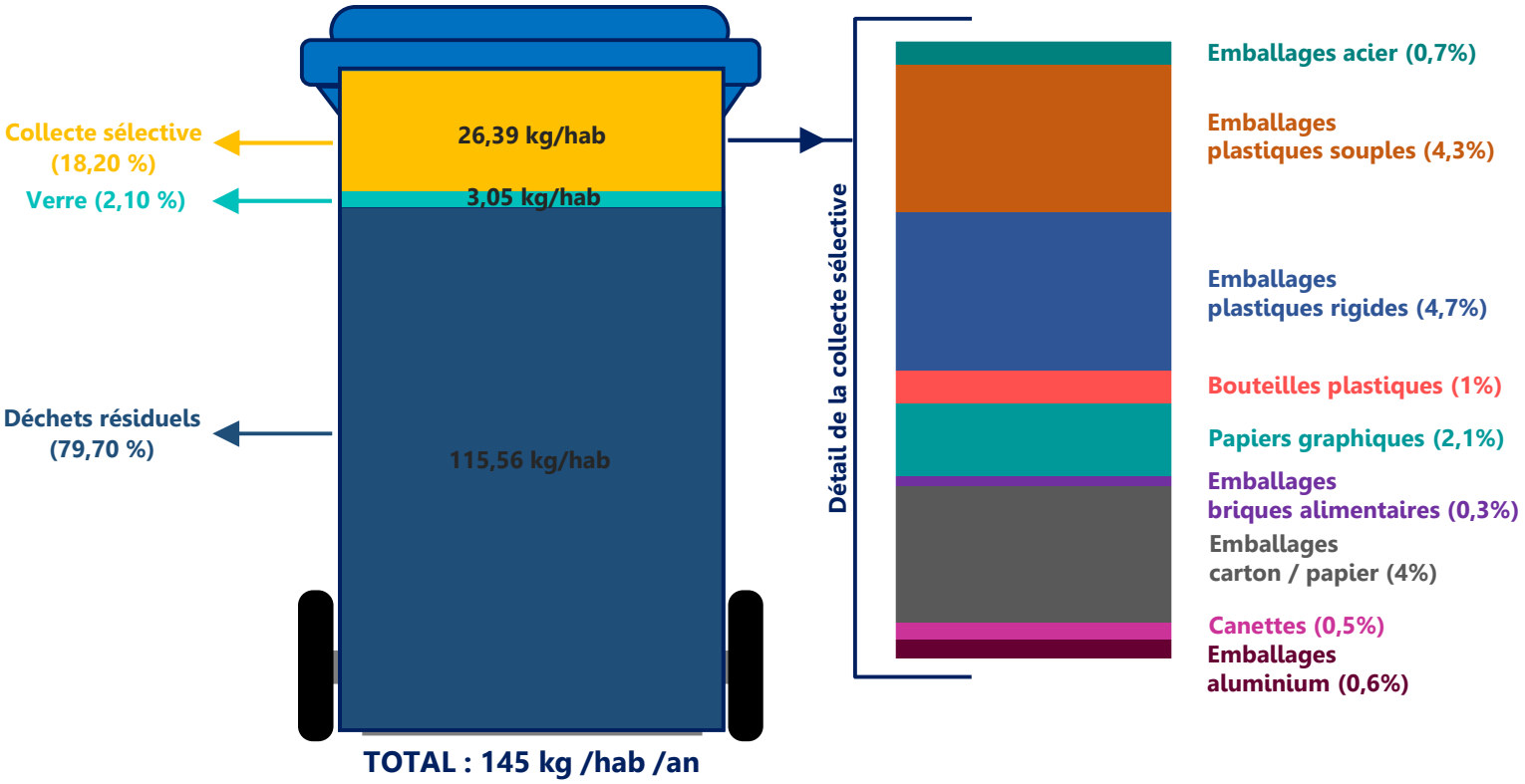
RAPPEL DU PROTOCOLE :



* En double prise à chaque endroit : 1ère prise non gardée, 2ème prise retenue

RÉSULTAT DE LA CARACTÉRISATION :

La poubelle bleue moyenne de la CCST a été reconstituée. Le résultat est décrit ci-dessous :



CONCLUSION :

Notre collectivité a de bons résultats au niveau du tri sélectif, cependant il est encore possible de les améliorer.

Le bilan de cette caractérisation indique que 7,3 % des déchets collectés étaient du plastique recyclable, 4,6 % du papier graphique et carton et 2,1 % du verre.

L'objectif est que soit transféré ces 11,9 % de déchets recyclables jetés au bac d'ordures ménagères dans le bac jaune de tri, et les 2 % de verre dans les conteneurs dédiés afin qu'ils soient recyclés et non incinérés.

- Collecte des biodéchets





La réglementation a évolué et la loi impose le tri à la source des biodéchets à tous les producteurs au 1er janvier 2024.

Suite à cette obligation, la collectivité a mis en œuvre une solution pour gérer la collecte séparée des déchets alimentaires des ménages ainsi que leur valorisation. Son déploiement a été réalisé sur l'ensemble des 27 communes du territoire de la collectivité.

Les biodéchets sont triés séparément et collectés en points d'apport volontaire.
Chaque foyer qui en fait la demande est équipé d'un bioseau avec des sacs kraft biodégradables et au minimum un point d'apport volontaire est disponible dans chaque commune.

Pour l'année 2025, 230,5 tonnes de biodéchets ont été collectées sur l'ensemble des communes de la CCST, soit 9,77 kg /habitant. Le coût de traitement est de 19 592,50 €, ce qui représente 0,83€ /habitant.

La quantité de biodéchets collectée est en hausse de 14 % par rapport à 2024 (202,12 T).

43 composteurs ont été vendus en 2025.

	TONNAGE	COÛT DE TRAITEMENT/TONNE	COÛT TOTAL TTC
JANVIER	21,86 T	85,00 €	1 858,10 €
FEVRIER	18 T		1 530,00 €
MARS	18,76 T		1 594,60 €
AVRIL	19,4 T		1 649,00 €
MAI	15,42 T		1 310,70 €
JUIN	16,64 T		1 414,40 €
JUILLET	20,68 T		1 757,80 €
AOÛT	17,02 T		1 446,70 €
SEPTEMBRE	17,42 T		1 480,70 €
OCTOBRE	23,72 T		2 016,20 €
NOVEMBRE	18 T		1 530,00 €
DÉCEMBRE	23,58 T		2 004,30 €
TOTAL	230,5 T	-	19 592,50 €

- Collecte de la filière textile

COLLECTE PAR L'ORGANISME LE RELAIS EST

L'entreprise Le RELAIS EST participe à la collecte de la filière textile, linge de maison, chaussures (TLC) et petite maroquinerie depuis 1994.

L'équipe est composée de chauffeurs – rippeurs, d'un technicien de nettoyage des bornes et d'un technicien de réparation des bornes.

Le Relais Est collecte les dons dans ses bornes ou directement dans ses boutiques.

L'implantation d'une borne de point d'apport volontaire pour 1000 habitants permet de collecter plus de 2 kg de textiles par an et par habitant.

En 2025, sur le territoire de la CCST, le Relais Est dispose de 16 points d'apport volontaire répartis sur 13 communes.

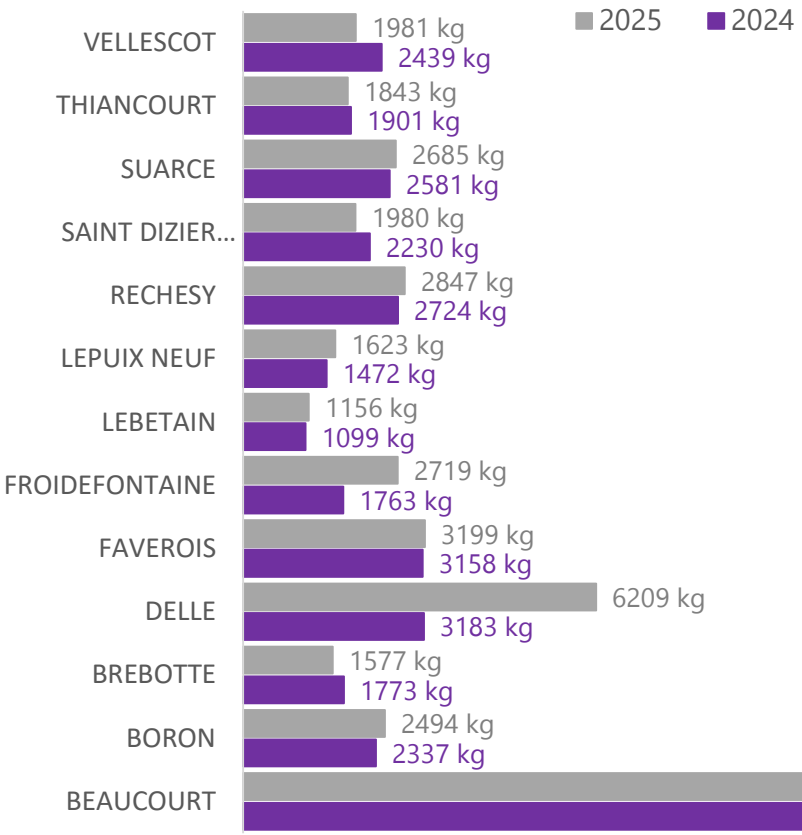
Évolution de la collecte en bornes par Le Relais Est



A noter :

- Retrait de deux bornes de collecte en 2025 sur les communes de Beaucourt et Faverois.
- Tous les dons collectés sont triés dans le centre de tri à Wittenheim (68).

Évolution des rendements 2024 / 2025



BEAUCOURT	SUPER U	SUPPRIMÉ
	RUE DE VANDONCOURT	58%
	CHEMIN DES CHARMOTTES	51%
	RUE DE LA GARE	24%
BORON	RUE DE LA LIBERATION	7%
BREBOTTE	CHEMIN DES GOUTTES	-11%
DELLE	LIDL	-47%
	COLRUYT	133%
FAVEROIS	RUE DE DELLE	29%
	CIMETIERE	SUPPRIME
FROIDEFONTAINE	RUE PRINCIPALE	54%
LEBETAIN	RUE DE BONCOURT	5%
LEPUIX-NEUF	RUE DU CIMETIERE	10%
RECHESY	ROUTE DE COURCELLES	5%
ST DIZIER L'EVEQUE	RUE PRINCIPALE	-11%
SUARCE	RUE DE LA CENDRIERE	4%
THIANCOURT	GRANDE RUE	-3%
VELLESCOT	RUE DE LA LIBERATION	-19%

COLLECTE PAR LA RESSOURCERIE 90

La Ressourcerie 90 est un organisme qui œuvre pour l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficultés, tout en sensibilisant la population aux enjeux environnementaux et au développement durable.

Son but est de défendre les valeurs humaines et ainsi aider ses employés à développer et acquérir des compétences et retrouver un équilibre personnel.

La Ressourcerie 90 sensibilise les usagers sur les enjeux environnementaux et climatiques en mettant en avant 4 axes importants : récupérer, recycler, redistribuer et sensibiliser au développement durable. Son action se déploie sur les 101 communes du Territoire de Belfort.

RÉCAPITULATIF DES APPORTS POUR L'ANNÉE 2025

	LA RESSOURCERIE 90 – FÊCHE-L'ÉGLISE	
	HORS VÊTEMENTS	VÊTEMENTS
	7,98 T	13,80 T
TOTAL	21,78 T	

	LA RESSOURCERIE 90 - FLORIMONT	
	HORS VÊTEMENTS	VÊTEMENTS
	3,843 T	4,950 T
TOTAL	8,973 T	

	HORS VÊTEMENTS	VÊTEMENTS
TOTAL 2025	11,823 T	18,75 T

LA RESSOURCERIE 90 EN QUELQUES CHIFFRES



407 TONNES
de textiles collectés



127 TONNES
de meubles collectés



176 SALARIES
en insertion accueillis sur l'année



304 TONNES
de papiers collectés



9 TONNES
de plastiques collectés

Chiffres collectés pour l'année 2023

B. Les déchetteries

- La collecte en déchetterie

Les déchetteries permettent au public de déposer les déchets non pris en charge par la collecte en porte-à-porte en raison de leur nature ou de leur volume. L'objectif est de répondre aux besoins des ménages.

La Communauté de communes du Sud Territoire compte deux déchetteries, la première à Fêche-l'Eglise et la deuxième à Florimont (accessible aux particuliers uniquement). Celles-ci accueillent l'ensemble des habitants du territoire de la CCST.

Ces installations ont pour objectifs de :
- Proposer des lieux de collecte pour les déchets qui ne sont pas pris en charge par la collecte en porte à porte en bacs,
- Favoriser le recyclage,
- Réduire le nombre des dépôts sauvages.

Des bennes à déchets verts sont également installées dans plusieurs communes de la CCST, à destination des habitants, uniquement pour les végétaux (tailles, branchages, tontes).

Le fonctionnement des deux déchetteries est régi par un règlement précisant :
- Les conditions d'accès pour les particuliers et les professionnels,
- Les déchets acceptés ou refusés,
- Les conditions d'accès des véhicules,
- L'accueil des usagers par les gardiens.

Les apports sont limités à 1 m³ par jour et par abonné sur les deux déchetteries.

Horaires d'ouvertures des déchetteries :

Déchetterie à Fêche-l'Eglise :

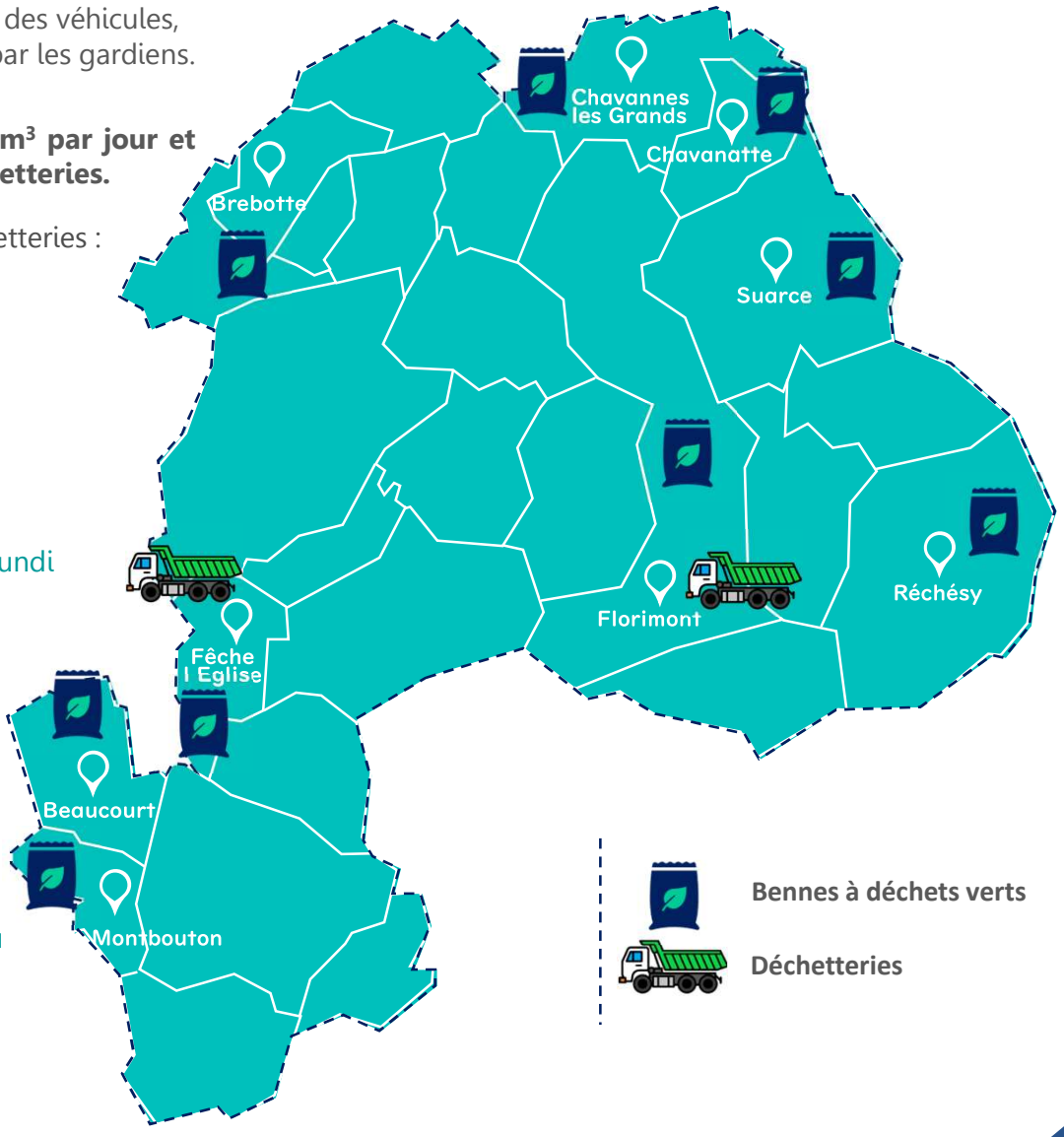
Du lundi au vendredi :
09h00-11h45 et 13h30-17h15
Le samedi :
09h00-16h45 sans interruption

Horaires d'été :
Du 1er juillet au 31 août inclus :
De 7h30 à 14h45 non-stop du lundi au samedi.

Déchetterie à Florimont :

Du mardi au vendredi :
09h00-11h45 et 13h30-17h15
Le samedi :
09h00-16h45 sans interruption.

Horaires d'été :
Du 1er juillet au 31 août inclus :
De 7h30 à 14h45 non-stop du mardi au samedi.



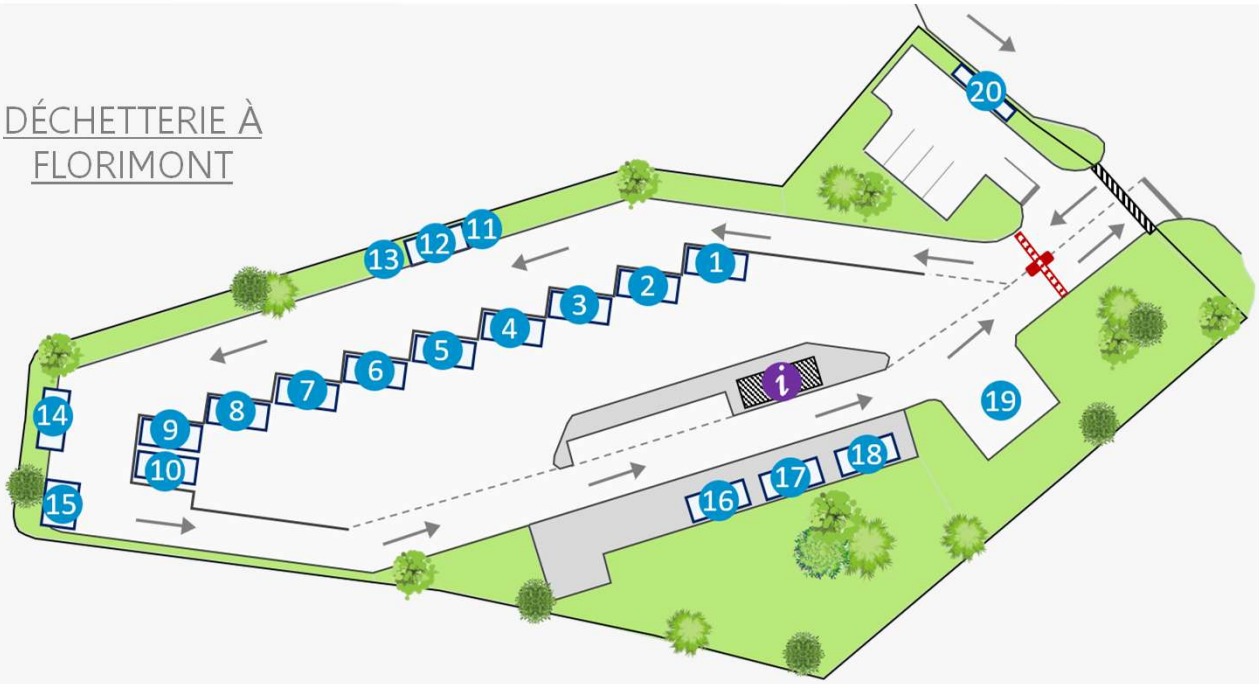
- Plans des déchetteries

DÉCHETTERIE À FÊCHE-L'ÉGLISE





DÉCHETTERIE À FLORIMONT





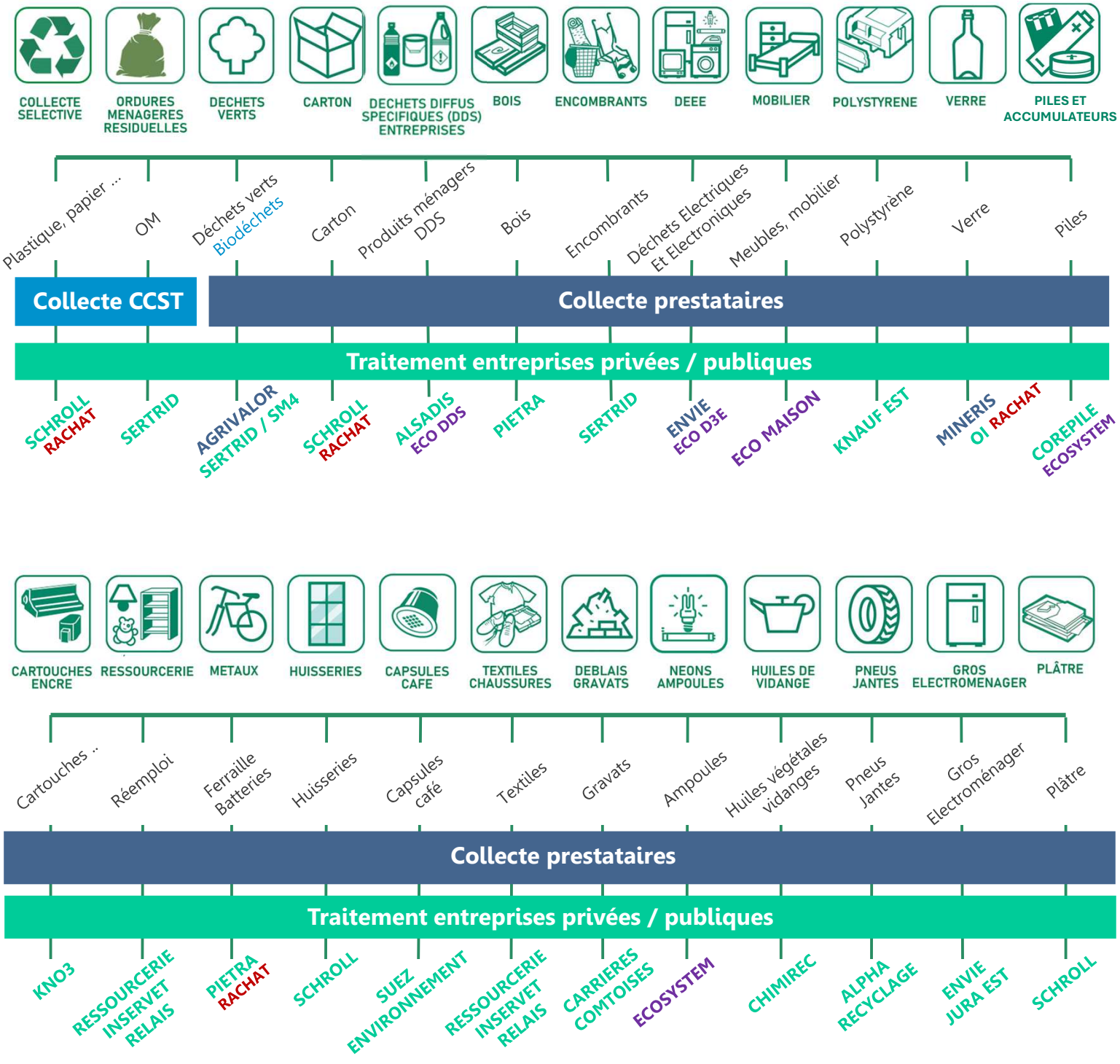
- La gestion des déchets

TYPE DE DÉCHETS	MODE DE COLLECTE				
	Collecte en porte à porte (bacs)	Points d'apport volontaire (conteneurs, bennes)	Déchetterie	Pharmacie	Collecte spécifique (entreprises privées)
Ordures ménagères résiduelles	✓				
Emballages recyclables	✓				
Verre		✓			
Amiante					✓
Pneus			✓		✓
Textiles chaussures		✓	✓		
Déchets de soins / Médicaments				✓	✓
Encombrants			✓		
Déchets verts		✓	✓		
Déchets diffus spécifiques, Huiles			✓		✓
Polystyrène			✓		
Bois			✓		
Cartouches encre			✓		✓
Métaux			✓		
Plâtre			✓		
Capsules café			✓		
Ampoules néons			✓		✓
Gravats			✓		✓
Gros électroménager			✓		✓
DEEE			✓		✓
Mobilier			✓		✓
Huisseries			✓		✓
Ressourcerie			✓		✓
Batteries			✓		
Biodéchets		✓			

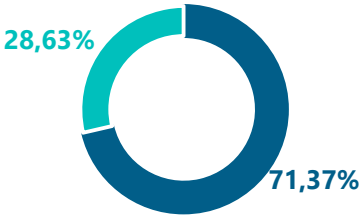
- 24 filières de traitement et de recyclage

Végétaux, papiers, cartons, métaux, bois, huiles minérales et végétales, déchets diffus spécifiques (DDS), gravats, polystyrène, piles, batteries, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), plâtre, huisseries, vêtements, mobilier, encombrants, pneus, verre, capsules de café, cartouches d'imprimante, ampoules, biodéchets.

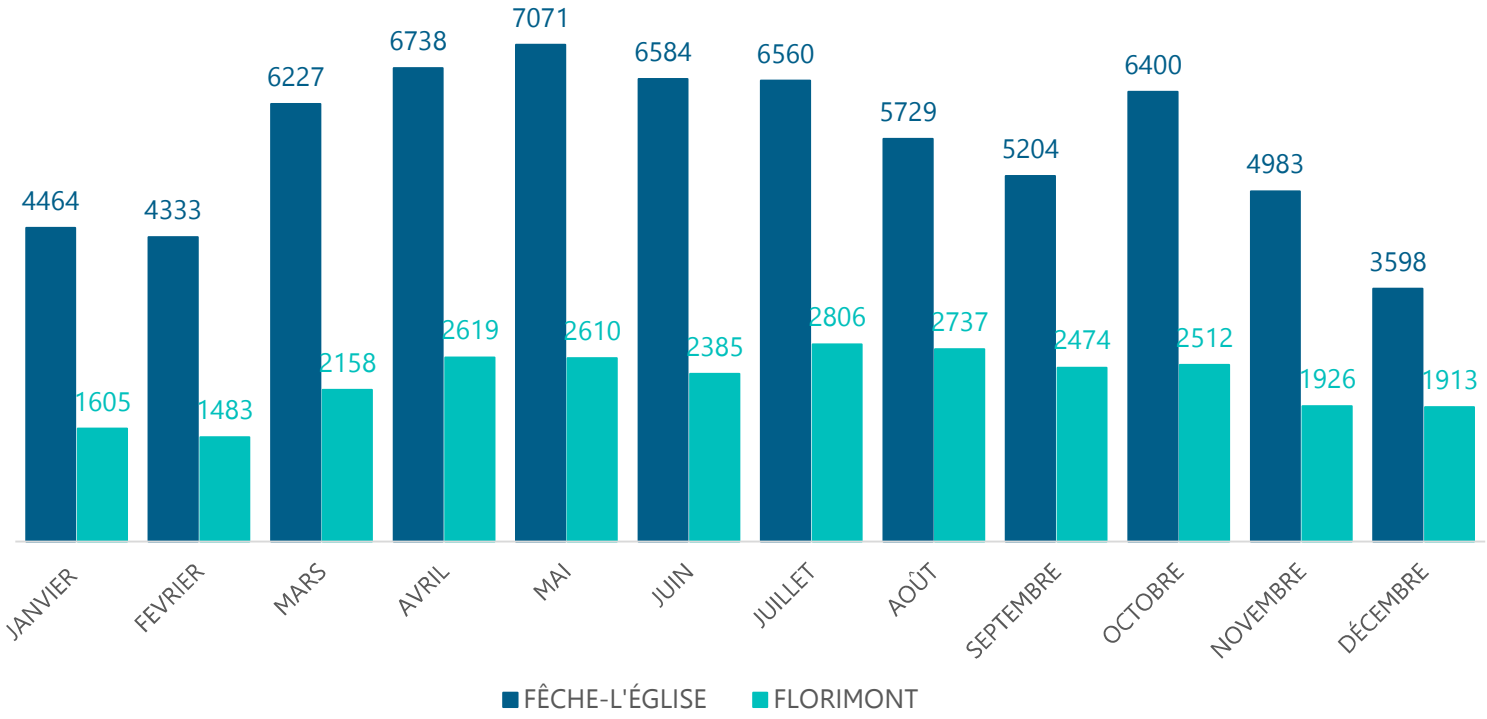
- Traitement des dépôts en déchetterie



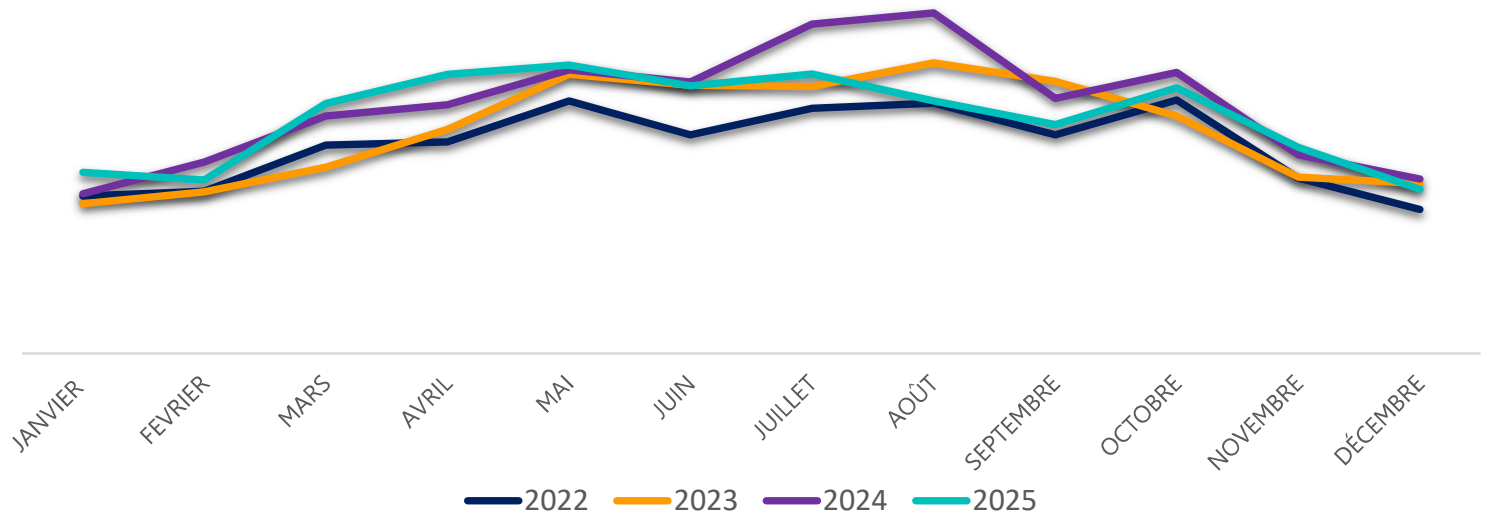
- Fréquentation des déchetteries



Nombres de passages en déchetteries en 2025



Évolution de la fréquentation des déchetteries



En 2025, **95 119 passages** ont été comptabilisés pour les deux déchetteries, soit une baisse de fréquentation de 4,55 % par rapport à 2024.

- 67 891 passages comptés à la déchetterie à Fêche l'Église.
- 27 228 passages chiffrés à la déchetterie à Florimont. La déchetterie à Florimont représente 28,6 % du nombre total de passages pour l'année 2025.

14 358 badges ont été distribués par les services depuis la mise en place du contrôle d'accès, en juillet 2015. 9 874 badges sont actifs. 945 nouveaux badges ont été distribués en 2025.
Les autres badges ont été désactivés pour différentes raisons : les usagers ont déménagé de la CCST, les badges sont cassés ou perdus, ...

Partie 3 : Aspects financiers

A. FONCTIONNEMENT DÉPENSES ET RECETTES

Compte administratif – section fonctionnement dépenses
Compte administratif – section fonctionnement recettes

B. INVESTISSEMENT DÉPENSES ET RECETTES

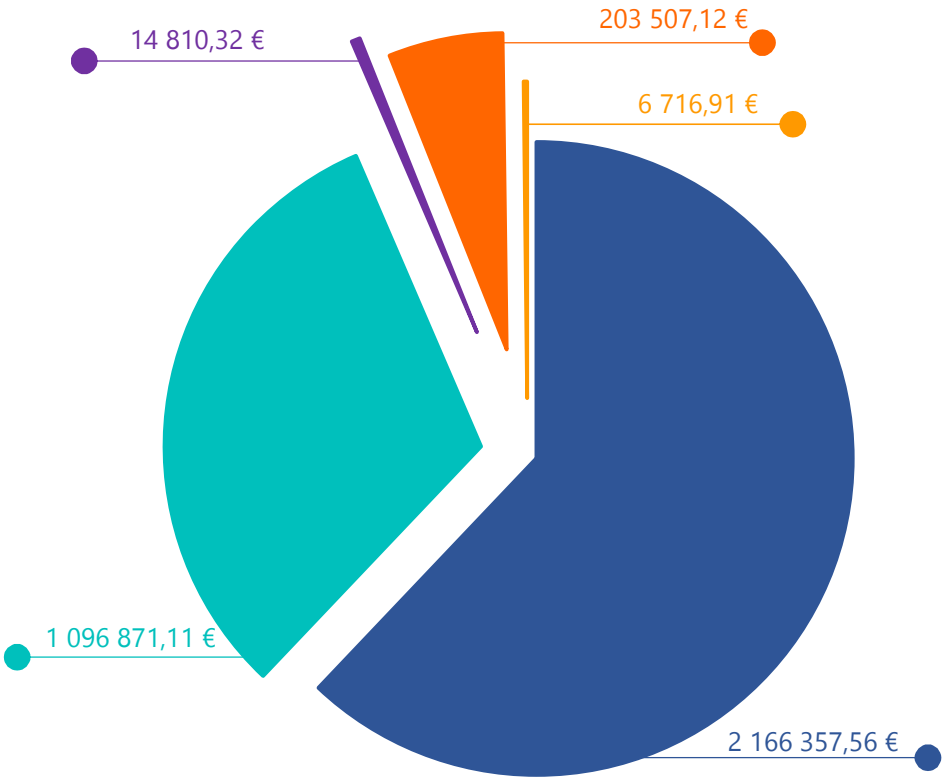
Compte administratif – section investissement dépenses
Compte administratif – section investissement recettes
Résultat

C. DÉTAIL DU COÛT DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

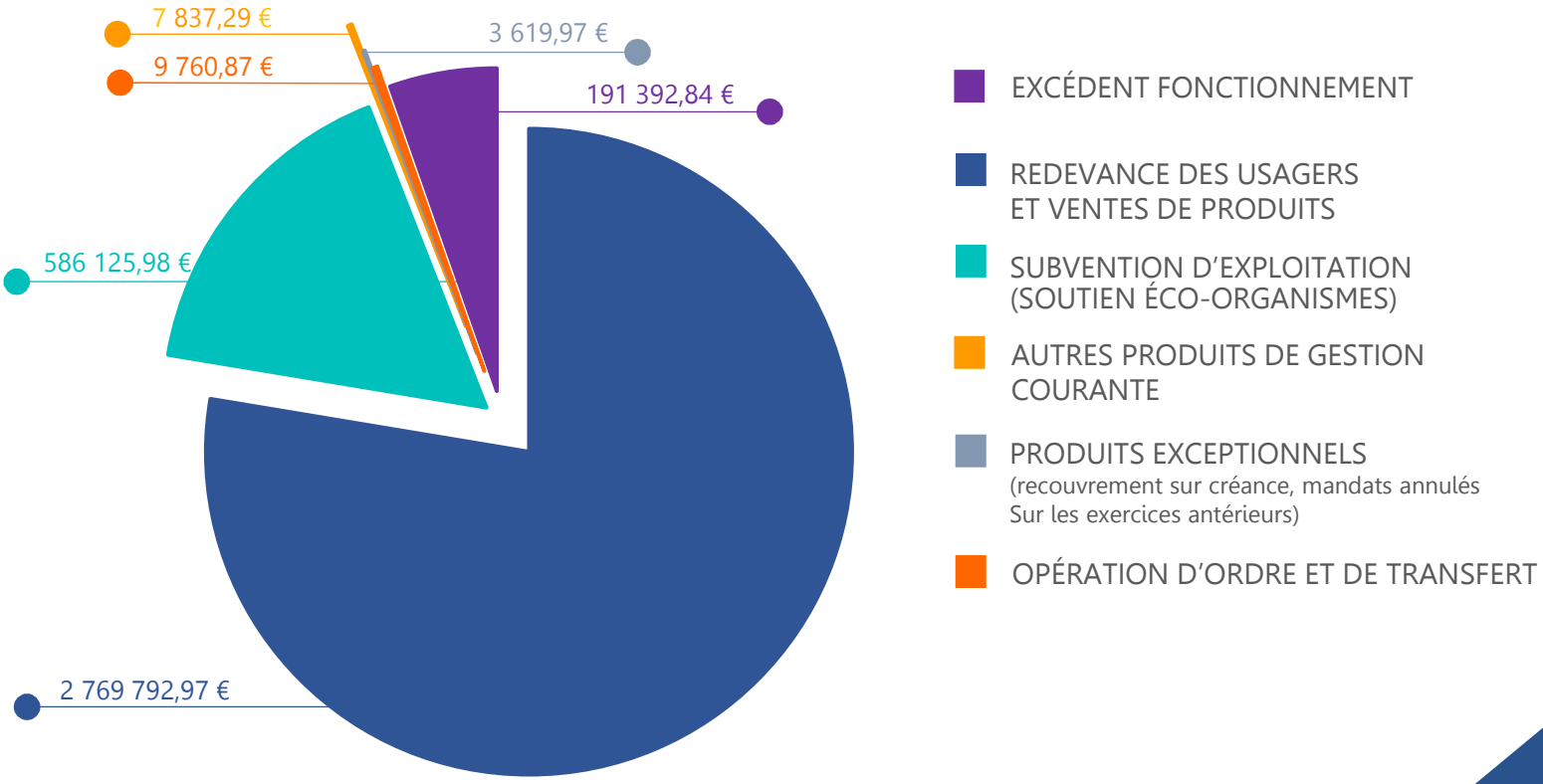
Evolution du coût de la collecte des ordures ménagères résiduelles
Les encombrants
La collecte sélective
Détail du coût de traitement des déchets en apport volontaire
Montant annuel des prestations rémunérées des entreprises sous contrat
Répartition des activités de traitement
Vente des matériaux
Soutien des Eco-organismes
Les différents Eco-organismes

A. Fonctionnement dépenses et recettes

- Compte administratif Section fonctionnement dépenses (3 488 668,86 €)

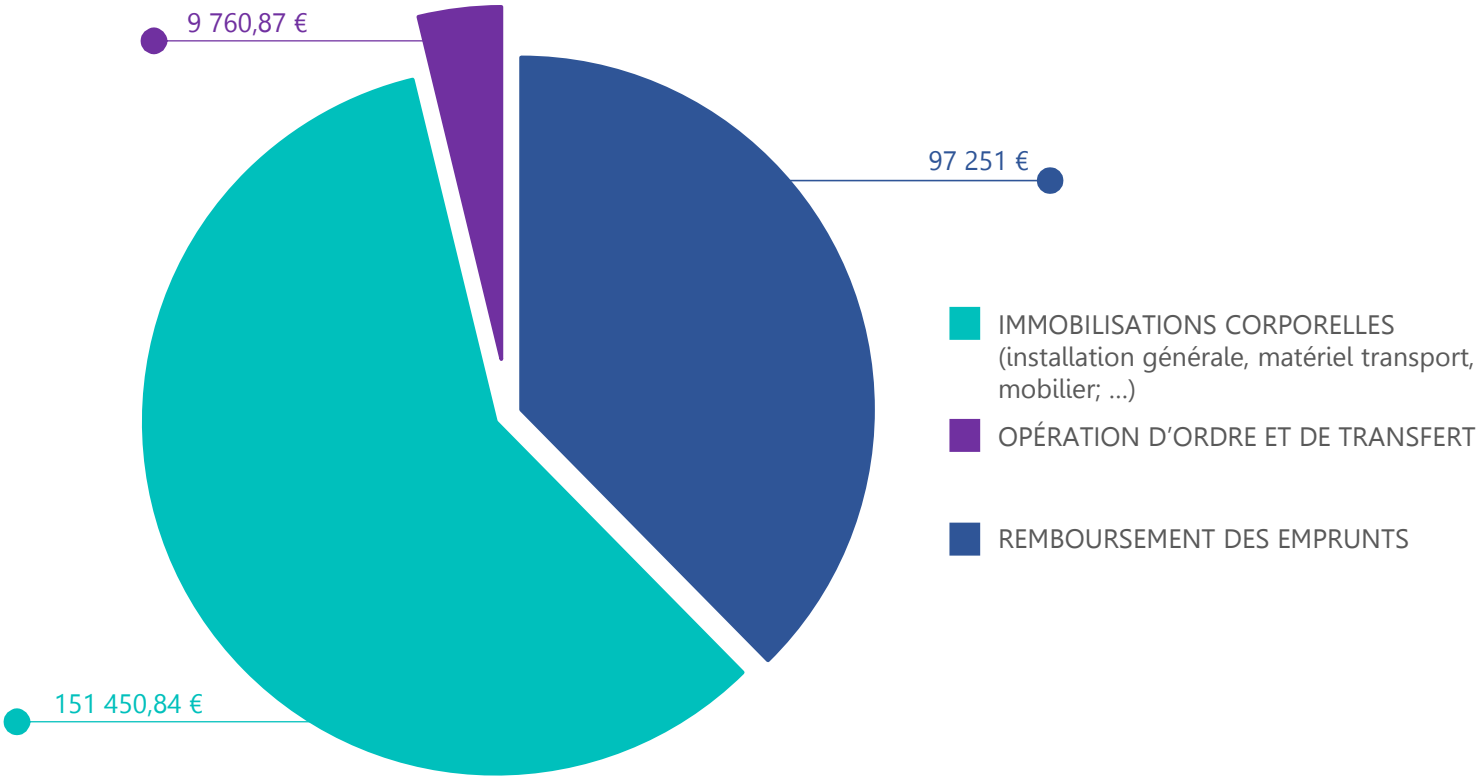


- Compte administratif Section fonctionnement recettes (3 568 529,92 €)

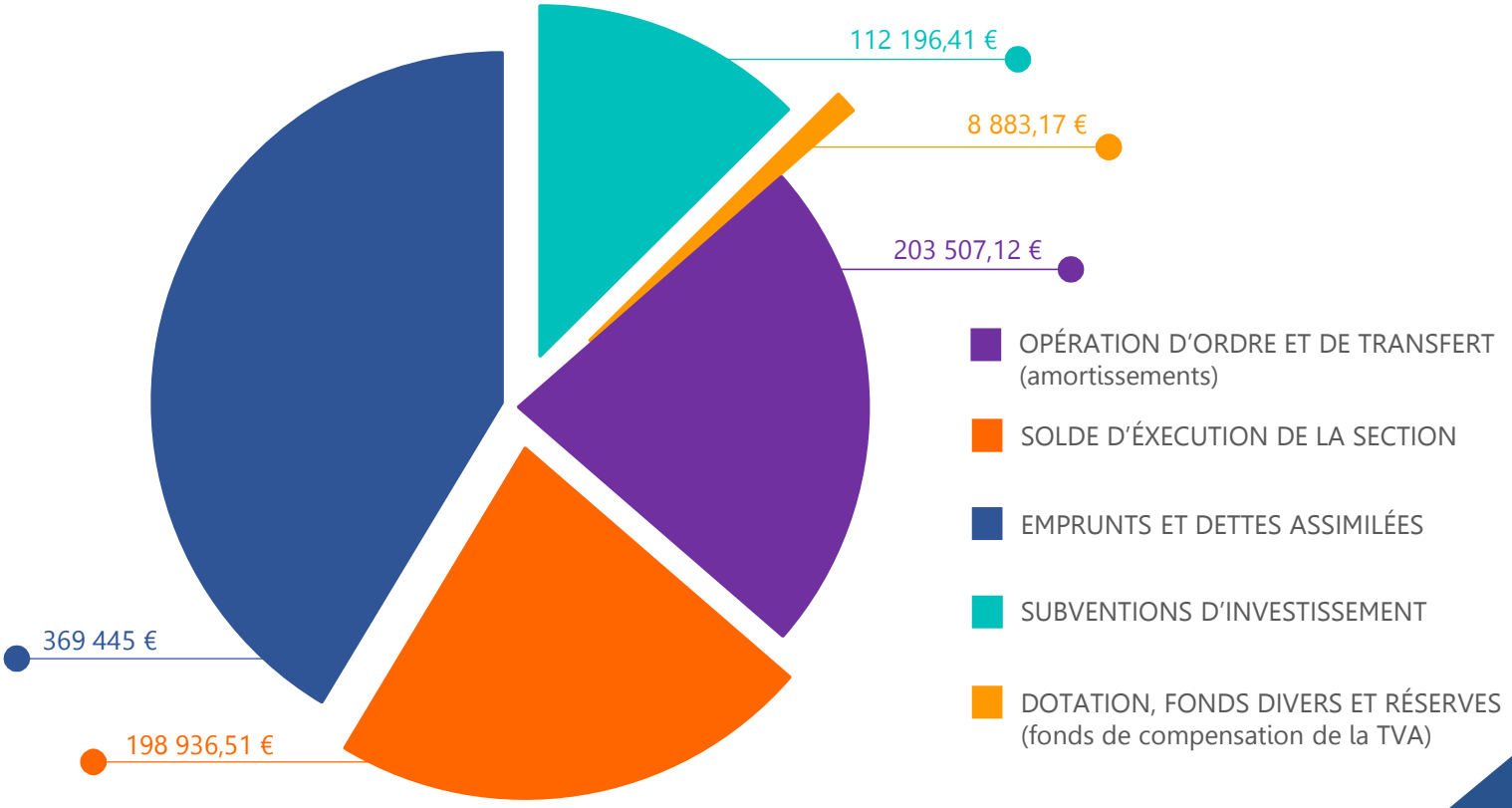


B. Investissement dépenses et recettes

- Compte administratif
 Section investissement dépenses (258 462,71 €)



- Compte administratif
 Section investissement recettes (892 968,21 €)



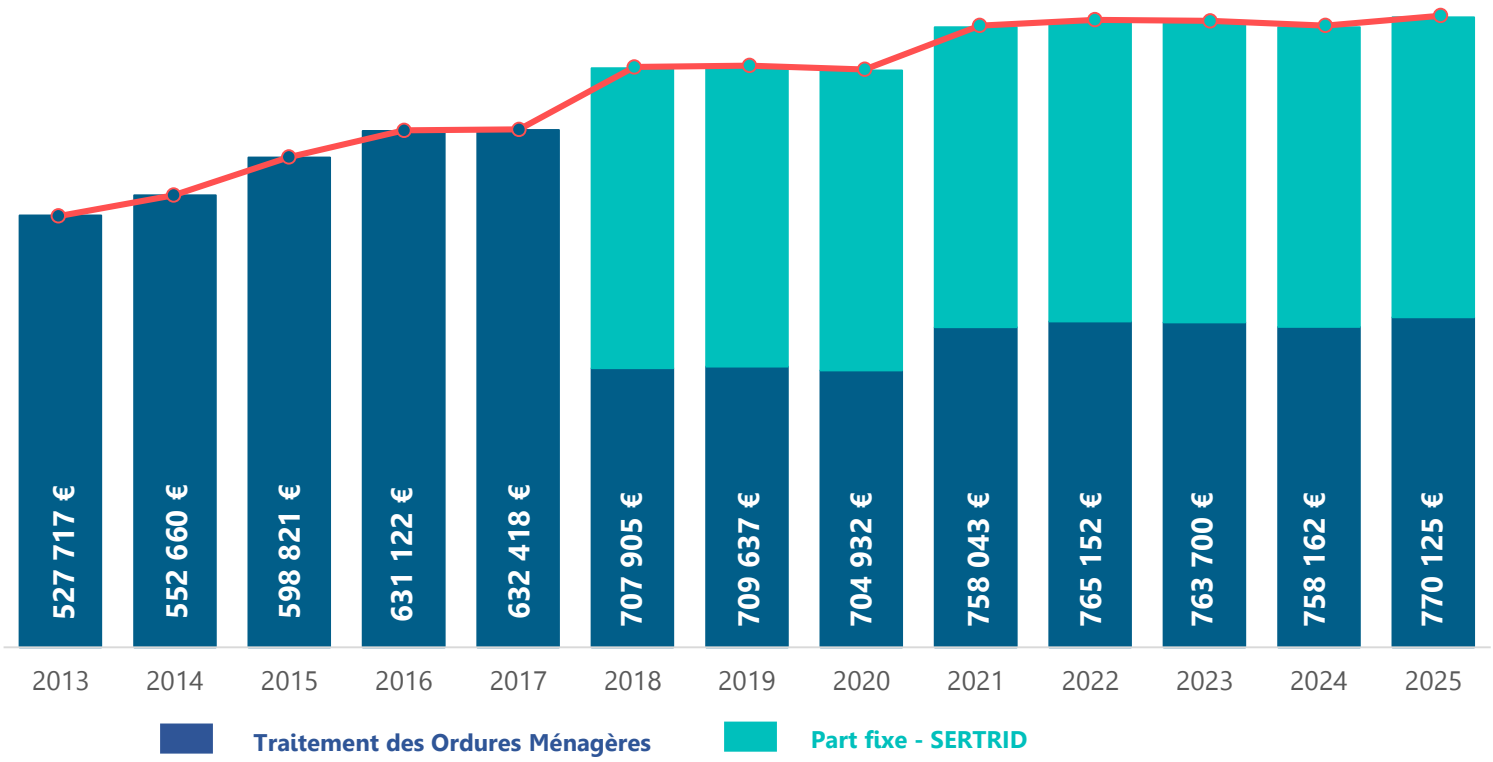
- Résultat

	RÉSULTATS 2025	RÉSULTATS REPORTÉS 2024
FONCTIONNEMENT	79 861,06 €	191 392,84 €
INVESTISSEMENT	634 505,50 €	198 936,51 €
TOTAL	714 366,56 €	390 329,35 €

	RESTES À RÉALISER À INSCRIRE EN INVESTISSEMENT AU BUDGET 2026
RECETTES	100 000 €
DÉPENSES	174 549,56 €

C. Détail du coût de traitement des déchets

Évolution du coût de la collecte des ordures ménagères (avec refus de tri)



Coût total de la collecte des ordures ménagères (avec part fixe Sertrid)

	Montant part fixe annuelle	Montant annuel du traitement des Ordures Ménagères	TOTAL
2018	366 711 €	341 193,53 €	707 904,53 €
2019	366 711 €	342 926,00 €	709 637,00 €
2020	366 711 €	338 393,02 €	704 932,33 €
2021	366 711 €	391 332,01 €	758 043,01 €
2022	366 711 €	398 440,89 €	765 151,89 €
2023	366 711 €	396 988,52 €	763 699,52 €
2024	366 711 €	391 450,79 €	758 161,79 €
2025	366 711 €	403 414,40 €	770 125,40 €

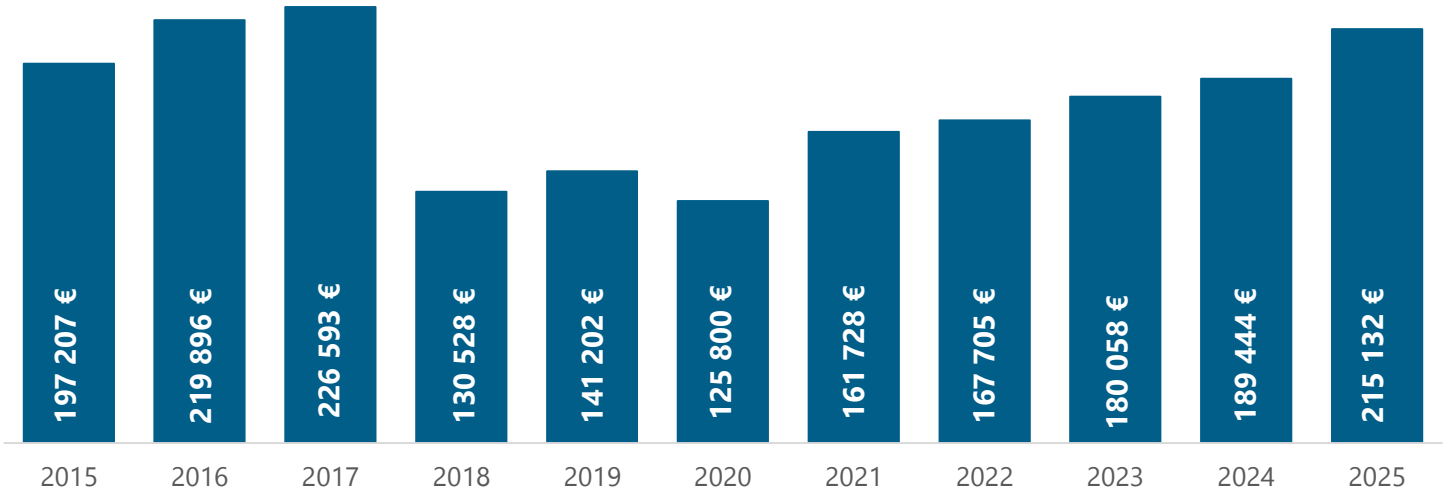
En 2018, le SERTRID a modifié sa tarification en deux parts : une part variable comprenant un prix à la tonne incinérée, une part fixe correspondant au remboursement d'emprunts pour les trois entités membres.

Pour la CCST, la part fixe s'élève à 366 711 € par an. Le coût des ordures ménagères résiduelles est en légère hausse pour l'année 2025, il représente 33 € /habitant.

Malgré la baisse des tonnages d'ordures ménagères en 2025, on observe une hausse des prix à cause de l'inflation.

- Les encombrants

Évolution du coût de traitement des encombrants



Il s'agit des déchets, souvent occasionnels, provenant de l'activité domestique des ménages (objets en plastique cassés, miroirs / porcelaine / vitrages en morceaux, déchets volumineux, ...).

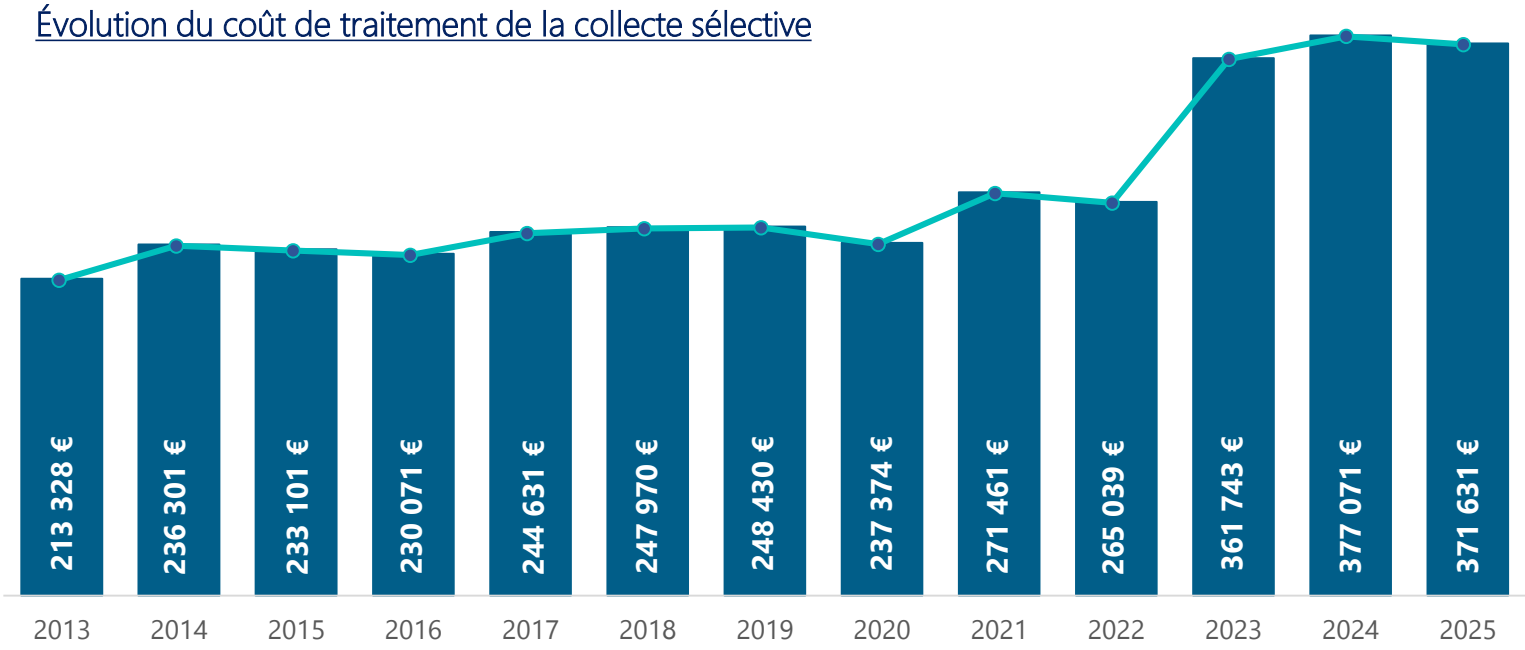
En général, en raison de leur volume, ces déchets ne peuvent pas être pris en charge par la collecte quotidienne des ordures ménagères. Les encombrants sont à déposer à la déchetterie dans la benne appropriée.

Le tonnage des encombrants a augmenté de 4,7 % en 2025 et le prix du traitement est en hausse de 25 688 €.

- La collecte sélective

MULTIMATÉRIAUX (BAC JAUNE) + MONOMATÉRIAUX (CARTONS)

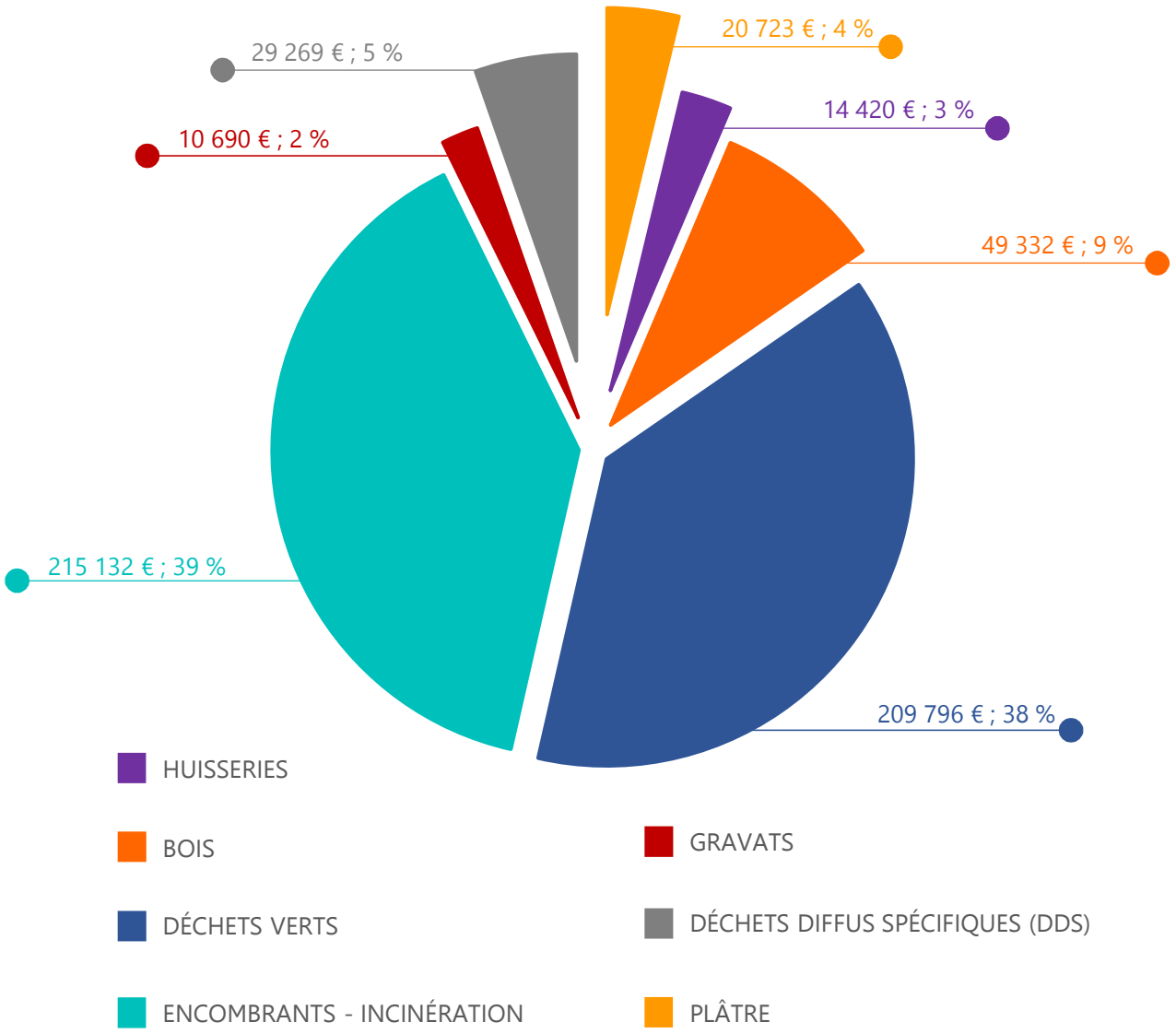
Évolution du coût de traitement de la collecte sélective



L'augmentation observée depuis l'année 2023 correspond d'une part à l'augmentation des tonnages (passage en extension des consignes de tri) et à l'augmentation du tarif du prestataire.

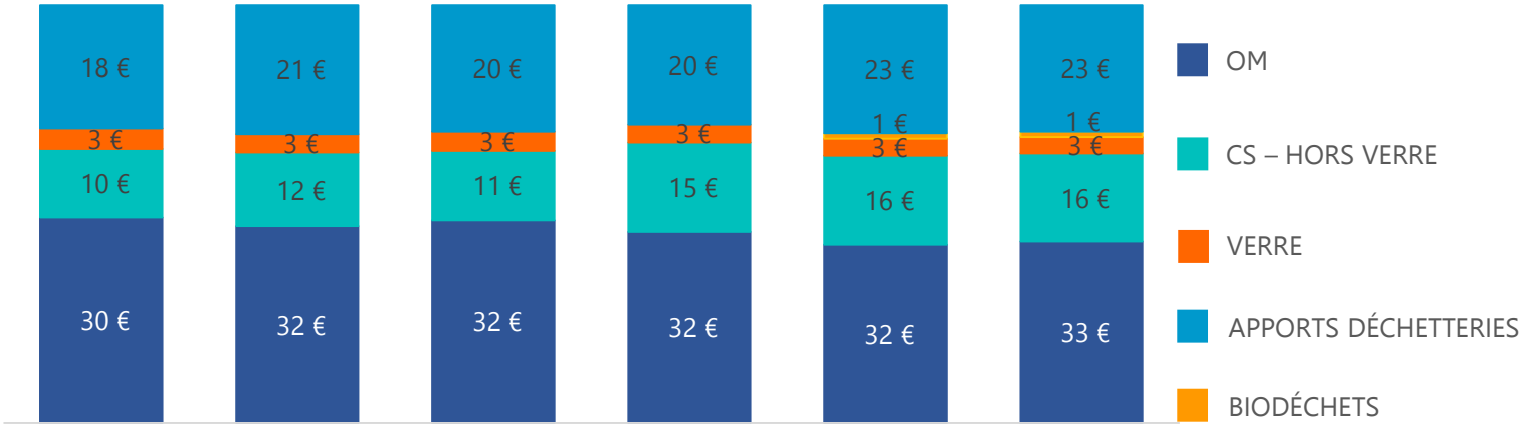
1 435 tonnes ont été collectées en 2025 contre 1 518 tonnes en 2024, soit une baisse de 5,5 %.

- Détail du coût de traitement des déchets en apport volontaire



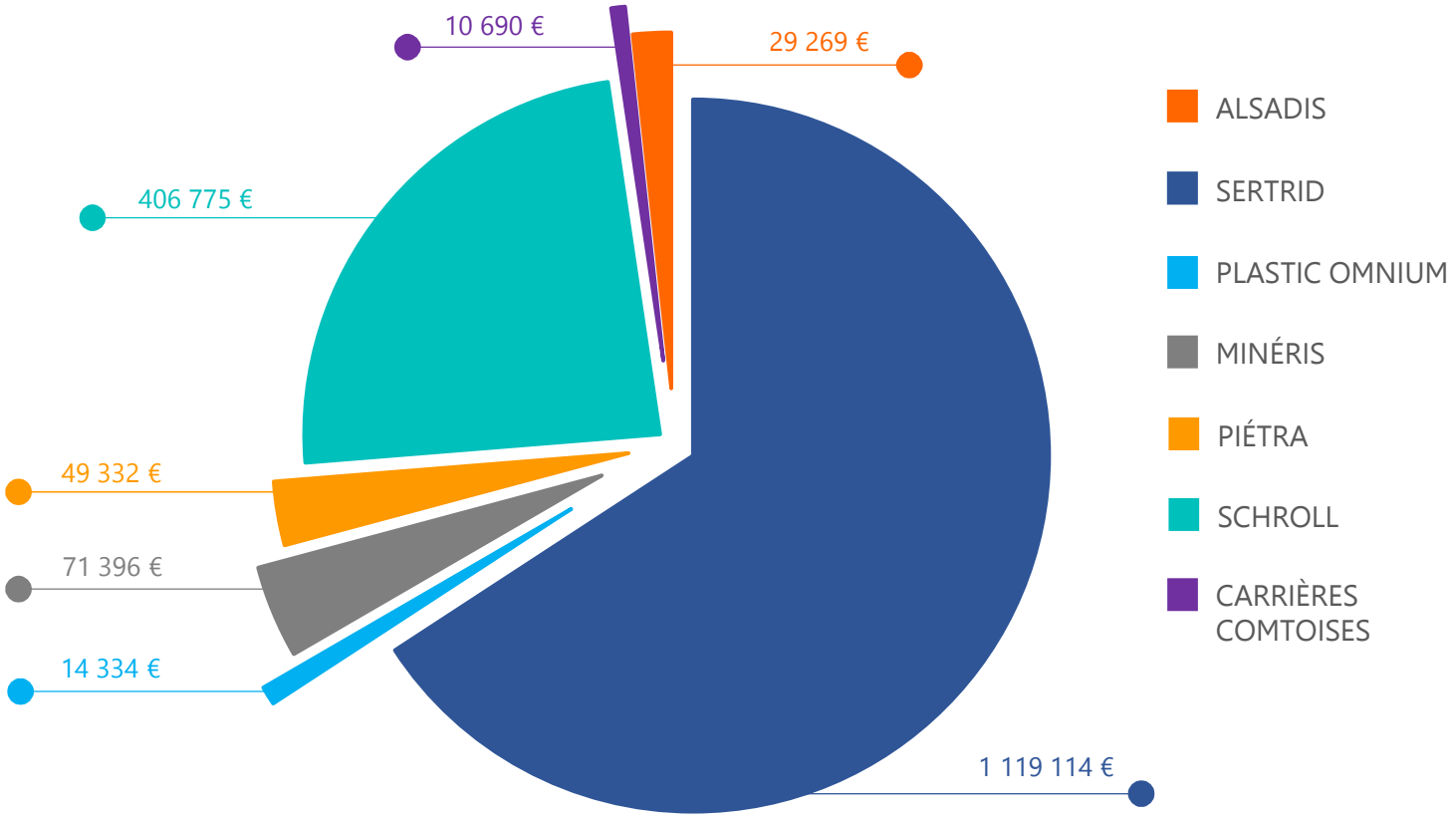
Les déchetteries ont pour vocation de recevoir des matériaux qui ne peuvent être collectés par les services de ramassage en porte à porte, à cause de leur nature (huiles), de leur taille (équipements ménagers, coupes de bois...) et de leur quantité (gravats...). Le nombre de déchets sélectionnés varie selon l'implantation et l'importance de la déchetterie. Des bennes y sont installées afin de permettre le dépôt des déchets sélectionnés triés : les déchets verts, les gravats, le bois, les encombrants, le plâtre....

En 2025, le montant total du coût de traitement des déchets pour ce qui concerne l'apport volontaire en déchetterie est de 549 362 €. Soit une augmentation de 17 255 € par rapport à l'année 2024.



Coût du traitement des déchets par habitant

- Montant annuel des prestations rémunérées des entreprises sous contrat



La CCST assure en régie la collecte des ordures ménagères et celle de la collecte sélective (déchets recyclables), mais elle ne possède ni centre de tri ni centre de traitement pour trier et éliminer ses déchets.

Elle fait appel à des prestataires, des entreprises privées et publiques pour gérer le transport de certains déchets et en assurer le traitement.

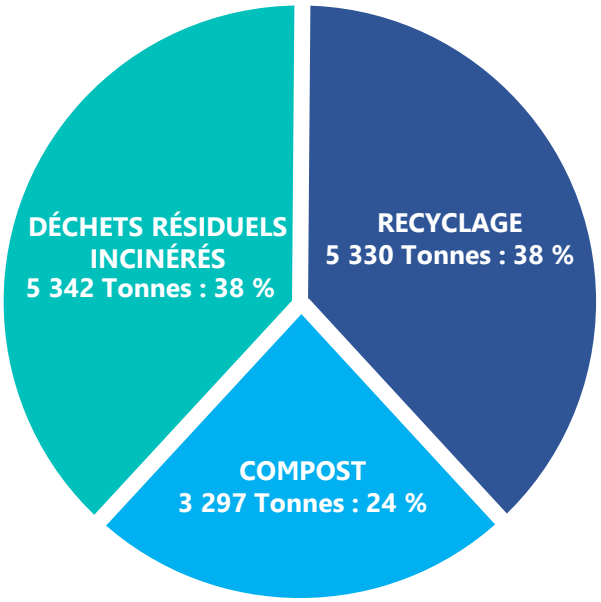
En 2025, le montant total des prestations rémunérées à des entreprises sous contrat est de 1 700 910 €. Soit une baisse de 54 182 € par rapport à l'année 2024.

- Répartition des activités de traitement

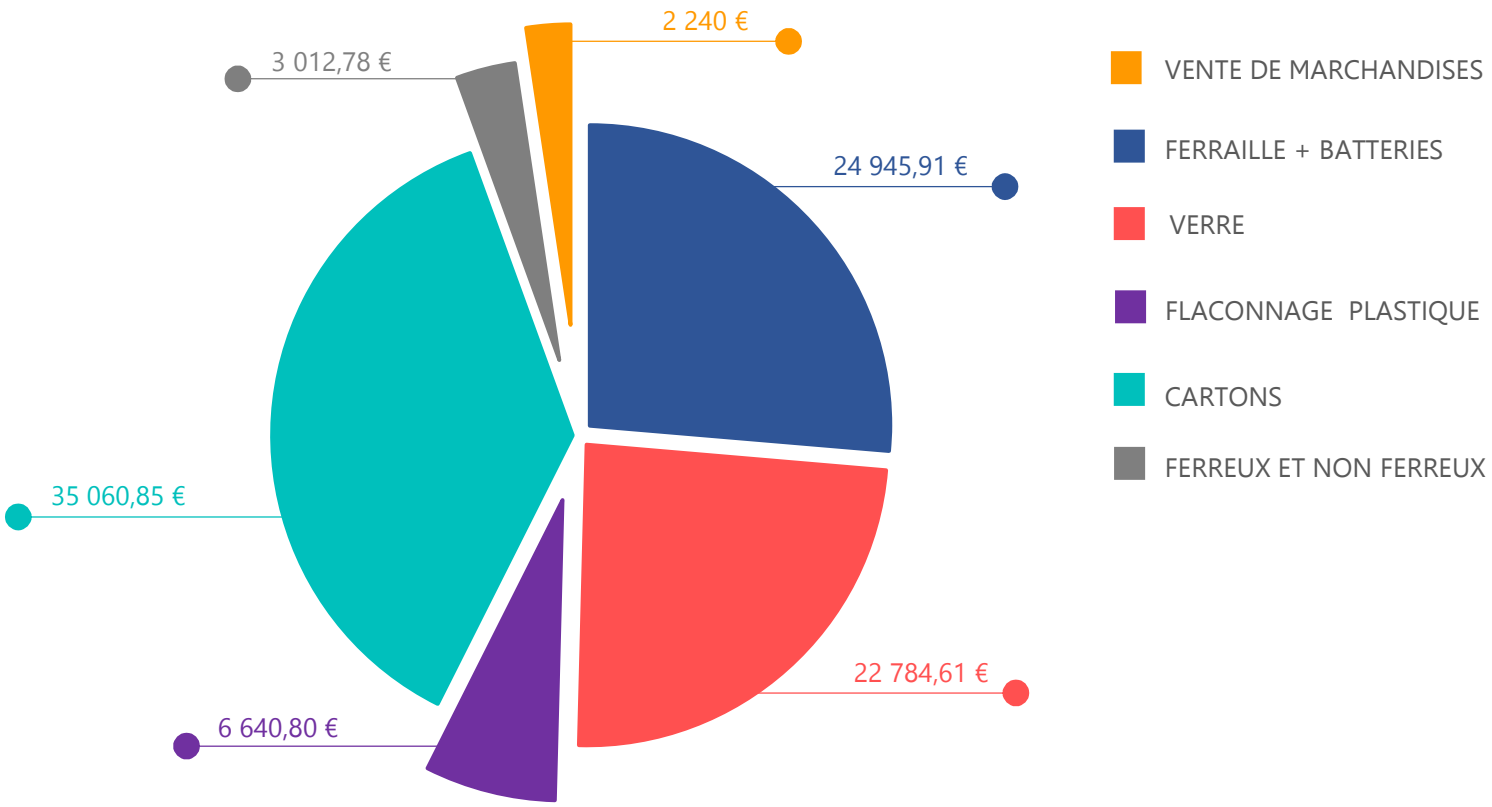
VALORISATION DE LA MATIÈRE
Recyclage
Plâtre, huisseries, collecte sélective
Verre, gravats, bois, ferraille

VALORISATION BIOLOGIQUE
Compost
Déchets verts
Biodéchets

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
Electricité / chaleur
Ordures Ménagères résiduelles
Refus de tri
Encombrants

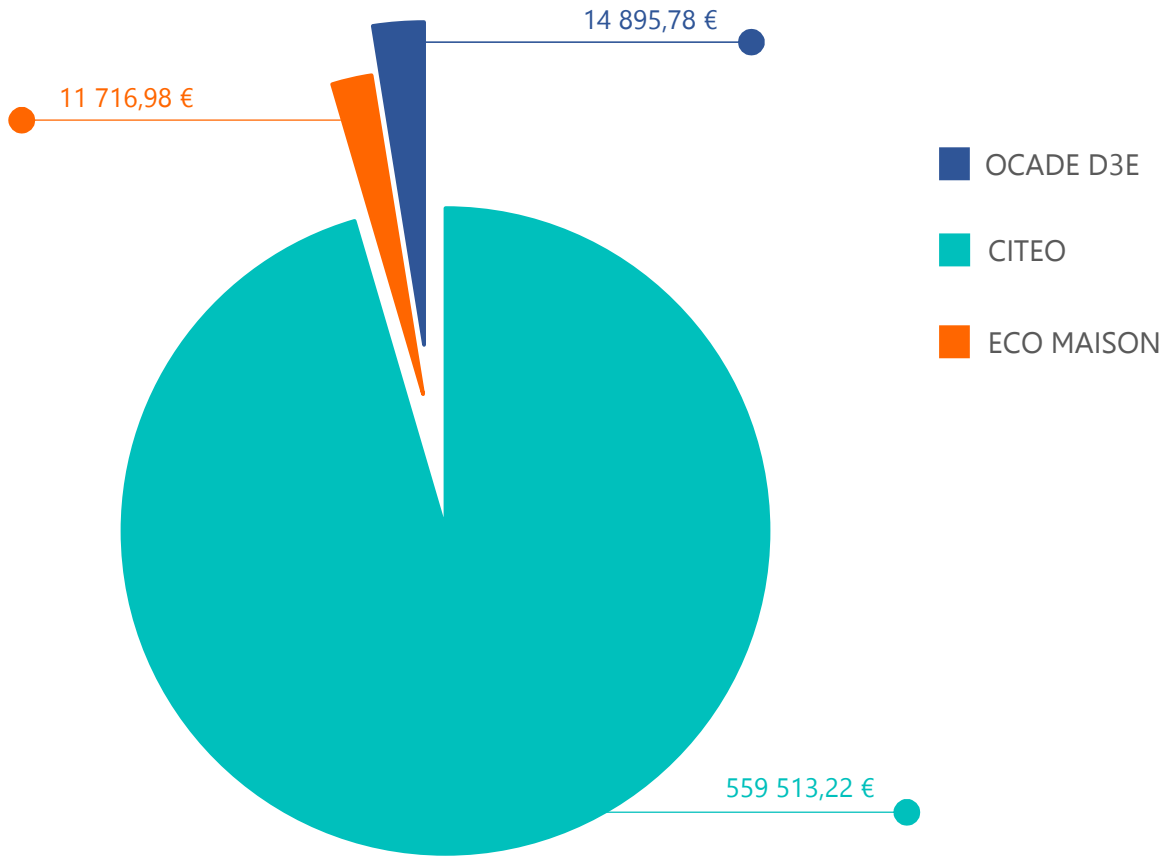


- Vente des matériaux



En 2025, le montant total des ventes de matériaux est de 94 684,95 €. Soit une baisse de 6 211,05 € par rapport à l'année 2024.

- Soutien des éco-organismes



En 2025, le montant total des soutiens des éco-organismes est de 586 125,98 €. Soit une diminution de 3 %, ce qui correspond à 18 597,63 € de moins par rapport à l'année 2024.

- Les différents éco-organismes

Les éco-organismes sont des sociétés de droit privé agréées par l'État qui prennent en charge la fin de vie des produits. Ils s'occupent des déchets recyclables. Ils mettent en place un système de collecte de déchets, ils les trient pour ensuite les valoriser et les remettre dans le circuit de production de nouveaux objets.

Les entreprises qui commercialisent les produits issus de filières spécifiées (emballages ménagers, piles, mobiliers, DEEE, ...) adhèrent à l'éco-organisme concerné en lui versant des contributions financières.

Cette participation permet de soutenir financièrement les opérations de tri des déchets menées par les collectivités territoriales dont la CCST.

POUR LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

organise et développe la collecte, le réemploi, la réparation, la dépollution et le recyclage des équipements électriques et électroniques (DEEE), des lampes à économie d'énergie et des petits extincteurs, détenus par les professionnels comme les particuliers.

POUR LES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

Née de la fusion d'Eco-emballages et d'Ecofolio.

CITEO a été créée par les entreprises du secteur de la grande distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage.

POUR LES DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES

EcoDDS, a été créée en 2012 par les industriels et les distributeurs qui fabriquent et vendent les produits chimiques, conformément au principe de Responsabilité Elargie du Producteur.

L'entreprise collecte, regroupe et traite les déchets chimiques, dans des conditions visant à préserver aussi bien la santé de chacun que l'environnement.

L'entreprise pérennise la filière des déchets diffus spécifiques (DDS), grâce à une démarche d'innovation continue visant à toujours améliorer les processus.

Aussi, elle informe, sensibilise et incite les consommateurs-utilisateurs à trier et rapporter leurs déchets qui ne doivent pas être mis à la poubelle.

POUR LES MOBILIERS USAGÉS

Créé en 2011 par les distributeurs et fabricants français de mobilier, Ecomobilier est l'éco-organisme, à but non lucratif et agréé par les pouvoirs publics, pour gérer la collecte, le tri, le réemploi et le recyclage de tous les éléments d'ameublement et de la literie.

En 2022, Eco-mobilier reçoit les agréments de l'Etat pour étendre son activité à tout l'univers de la maison et devient Ecomaison. L'entreprise offre une seconde vie, par le réemploi et le recyclage, à tous les matériaux et objets de la maison, des fondations aux finitions : produits et matériaux de construction du bâtiment, meubles et literie, articles de bricolage et de jardin et jouets.

Partie 4 : Les actions

A. NOS MISSIONS

B. LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

C. SENSIBILISATION AU TRI SÉLECTIF

Interventions en milieu scolaire, périscolaire et maisons de loisirs
Représentation lors d'évènements
Interventions auprès des usagers
Résumé des actions menées en 2025

A. Nos missions

COLLECTER ORGANISER, GÉRER

La Communauté de communes du Sud Territoire assure la collecte de tous les déchets produits par les 23 585 habitants de ses 27 communes.

La gestion des déchets ménagers représente un enjeu important pour la qualité de vie des habitants ainsi que pour la collectivité.

La CCST assure principalement en régie la collecte des déchets en porte-à-porte et en déchetterie.
La collectivité gère de nombreux marchés pour assurer la valorisation des déchets et poursuit le développement de nouvelles filières si nécessaire.



ANTICIPER DÉVELOPPER

Au-delà d'une gestion quotidienne, les déchets « se pensent » et se gèrent sur le long terme.

La CCST développe continuellement ses missions afin de valider les objectifs de réduction et de valorisation des déchets mis en place au niveau national.

TRAITER VALORISER

Les collectes traditionnelles d'ordures ménagères de la collectivité sont déposées à l'usine d'incinération du Sertrid de Bourogne qui en assure l'incinération.

La chaleur produite par la combustion des déchets permet la production de vapeur d'eau dans une chaudière. Cette vapeur d'eau est ensuite envoyée sur les étages d'une turbine à vapeur qui entraîne un alternateur. Celui-ci assure le fonctionnement en électricité de l'usine. Le reste de l'électricité produite est revendue à EDF.

SENSIBILISER, INFORMER PRÉSERVER

La communication par l'information et la sensibilisation des usagers est importante et déterminante pour la réussite et la compréhension des actions que la CCST réalise, également pour la validation des objectifs fixés.

Les usagers disposent d'outils et de supports afin d'organiser au mieux la gestion quotidienne de leurs déchets.



B. Les supports de communication

La communication de la Communauté de communes a pour objectif d'informer les usagers sur les actions mises en place, de **favoriser l'échange ainsi que le partage de renseignements et de consignes.**

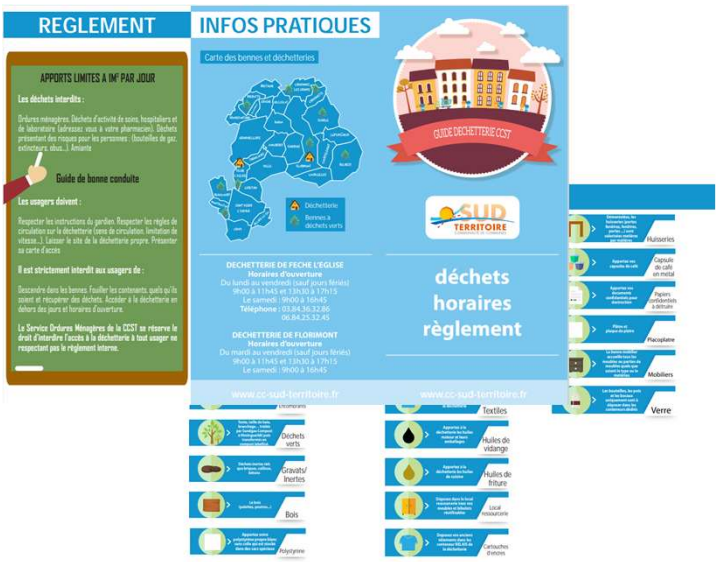
Les différents moyens de communication du service sont :

- Le site internet de la collectivité : www.cc-sud-territoire.fr
- La page Facebook de la collectivité
- Le magazine d'information l'Echo du Sud Territoire (2 numéros par an)
- Les calendriers de collecte
- Les sacs de pré collecte pour les emballages à recycler
- Le dépliant infos pratiques sur les déchetteries
- Les autocollants stop pub











C. Sensibilisation au tri sélectif

Afin d'améliorer au quotidien le geste de tri, la Communauté de communes du Sud Territoire sensibilise et informe les habitants sur les différents moyens de tri existants sur le territoire.

- Interventions en milieu scolaire, périscolaire et maisons de loisirs

Parce que les bons gestes de tri et de réduction des déchets s'acquièrent dès le plus jeune âge, la Communauté de communes aide les établissements scolaires et les structures qui accueillent le jeune public à mener des actions de sensibilisation. Gratuit, l'accompagnement proposé porte sur des thèmes variés, ancrés dans l'actualité : tri et recyclage des déchets, réemploi d'objets ou textiles.

L'objectif est de sensibiliser les plus jeunes à l'importance du tri sélectif, qu'ils puissent ainsi prendre conscience de l'importance de la préservation des ressources et de l'environnement. En maîtrisant les gestes de tri, les jeunes adoptent une attitude éco citoyenne et la relayent auprès de leurs familles.

L'ambassadeur du tri de la Communauté de communes effectue des animations en milieu scolaire s'adressant aux élèves de la maternelle au collège. Les interventions s'inscrivent dans une démarche de partenariat et non de prestation, à l'aide de jeux pédagogiques ainsi que des supports d'informations adaptés. L'objectif est de faire découvrir aux élèves des notions sur plusieurs thématiques liées aux déchets et de s'engager dans une démarche écocitoyenne. L'école est le relais idéal pour que les enfants deviennent les acteurs et trieurs de demain !

Les animations ont lieu au sein de l'établissement scolaire, durant les heures de classe, généralement sur une demi-journée. La présence de l'enseignant est indispensable tout au long de l'intervention et il sera sollicité dans le cas d'une animation où les ateliers se font en groupes.

Des visites au centre de tri SCHROLL à Pfastatt sont également organisées, selon la disponibilité du centre et des équipes.



Le 24 avril 2025 :

Animation autour du tri sélectif et du recyclage à la Maison des loisirs de Delle.
(20 enfants de 6 à 12 ans présents).

L'objectif de l'animation consiste à faire comprendre aux enfants les notions de recyclage et de tri, que nous sommes responsables de nos déchets. Et que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.

Déroulement de l'animation :

- Présentation
- Apport de connaissances :
 - Qu'est-ce qu'un déchet ?
 - Il y a combien de poubelle chez vous ?
 - Que deviennent les déchets quand on les met dans la poubelle jaune, noir, compost.
- **Chasse aux trésors**

Le principe est de de faire 4 groupes de 5 enfants, chaque groupe va devoir allez chercher un déchet que Romane leur aura donné, une fois ramener au stand de Romane les enfants vont devoir devine ou les jetés (dans quelle poubelle), ensuite les enfants iront au stand d'Arthur qui aura des échantillons des types de déchets qu'ils devaient allée chercher. Ils devront donc ensuite déterminer en quoi cela est transformé et auront un apport de connaissance sur la méthode de recyclage (transformation, broyage, objet fondu).

- **Cadeau**

Les enfants recevront un rondin de bois attaché à une ficelle, avec comme inscription "champion du tri". Ils repartiront avec ce présent et pourront l'accrocher chez eux.









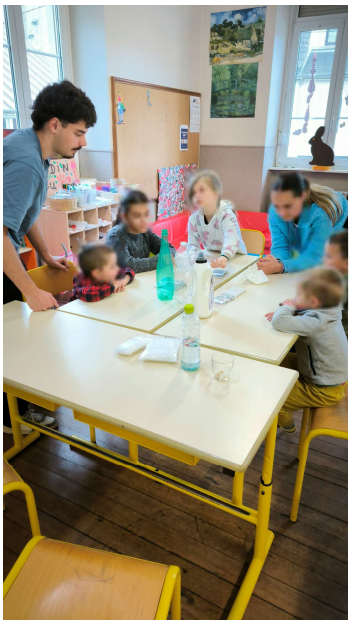
Le 25 avril 2025 :

Animation autour du tri sélectif et du recyclage au périscolaire de Florimont.
(6 enfants de 3 à 10 ans présents).

L'objectif de l'animation consiste à faire comprendre aux enfants le fonctionnement du compost et la notion de tri des déchets.

Déroulement de l'animation :

- Présentation
- Apport de connaissances :
 - Expliquer les différents types de déchets : biodéchets / déchets ordinaires.
 - Montrer la phase de décomposition des biodéchets contrairement aux objets.
 - Faire un point sur le principe du compost.
- **Jeu mémory sur le compost**
- **Apport de connaissance sur le tri**
 - Les différentes poubelles et matières.
 - Le cycle de vie de nos déchets.
- **Jeu du triage du déchets**
 - Les enfants reçoivent des illustrations de déchets et doivent les coller sur les bonnes poubelles (Ordures ménagères, tri et verre).
 - petit quizz sur les différents objets à déposer à la déchetterie et où les mettre.
- **Remise des médaillons des champions du tri**









Le 29 avril 2025 :

Animation autour du tri sélectif et du recyclage à la Maison des loisirs de Delle.
(20 enfants de 6 à 12 ans présents).

L'objectif de l'animation consiste à faire reconnaître les différentes matières aux enfants et comprendre dans quel bac les jeter.

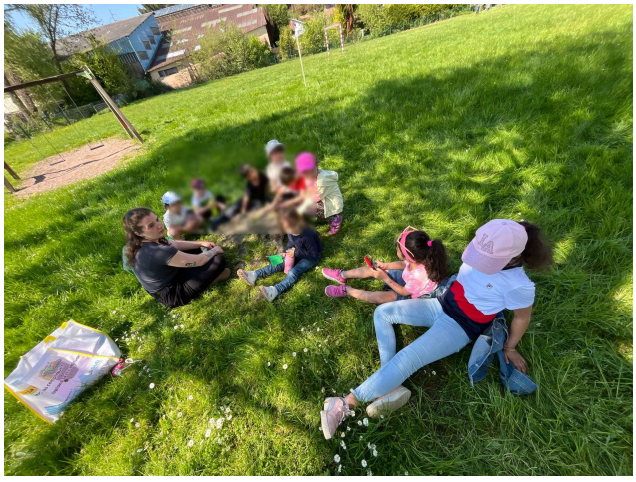
Déroulement de l'animation :

- Présentation
- Apport de connaissances :
 - Qu'est-ce qu'un déchet ?
 - Pourquoi est-il important de recycler ?
 - Quels sont les différents bacs et les différentes matières qui existent, à recycler ?
- **Jeu mémory sur le compost**
- **Jeu « Dans ton tas, t'as ouï »**
 - Faire deviner une matière aux enfants en fonction du bruit qu'elle fait. Faire toucher les échantillons aux enfants.
- **Jeu « Y'a matière à chercher »**
 - Des déchets seront éparpillés au sol. On donne un échantillon de matière aux enfants et on leur demande de nous ramener un déchet de cette matière. A chaque objet validé, on donne une nouvelle matière.
- **Présentation d'une collecte de déchets avec des illustrations à colorier**
 - Les enfants peuvent choisir un visuel et dessiner.









- Représentation lors d'évènements

Pour que tri ne rime plus avec contraintes, la CCST a acheté une gamme de conteneurs pour le tri des déchets recyclables, à la fois ludiques et incitatifs. Un nouvel outil pour améliorer la mobilisation du public.

La question des déchets lors des événements est traitée depuis une dizaine d'années dans une double optique, Comment maintenir le site propre ? Comment valoriser au mieux les déchets produits ? La CCST propose des accompagnements sur les événements allant dans ce sens. La majorité des événements ne pratiquent pas le tri des déchets. Ceux qui le pratiquent tentent de le faire soit en autonomie ou avec l'accompagnement d'associations. Ces associations permettent d'atteindre une excellente qualité de tri car elles associent au matériel une véritable ingénierie en amont et une animation lors de l'événement.

L'une des clés d'un dispositif de tri réussi est l'équipement de tri lui-même. Et en la matière, il n'existe pas une solution miracle, mais de multiples dispositifs en fonction du lieu, du type d'emballages, de publics, … Pour chaque événement existe une solution de tri ! L'essentiel étant de pouvoir être accessible, pratique, et compréhensible par le public.

Mise à disposition de conteneurs et d'affichages, sur demande, pour les évènements organisés sur le territoire de la Communauté de communes du Sud Territoire.







- Le 16 avril 2025 : Visite de l'entreprise SCHROLL à Pfastatt :

L'entreprise SCHROLL a été créée en 1892 à Strasbourg. Elle s'implante en 2006 à Pfastatt.
L'organisme gère la collecte, le tri, le conditionnement, l'approvisionnement, la fabrication et la distribution : le circuit du recyclage est bouclé.

Avec en ligne de mire l'objectif de zéro déchet ultime pour 100 % ressources, le Groupe SCHROLL recycle, valorise et transforme un maximum de déchets en ressources, réduisant ainsi au maximum le recours à l'enfouissement.

En 2025, 94,77 % des déchets gérés par le Groupe ont été valorisés :
- 56,23 % en matières (le papier redevient du papier, le carton redevient du carton...)
- et 38,53 % en énergie



Prestataire déchets généraliste, SCHROLL collecte et trie les déchets des entreprises, des administrations et des collectivités en Alsace et dans le Territoire de Belfort, spécialisé dans la collecte des matières recyclables.

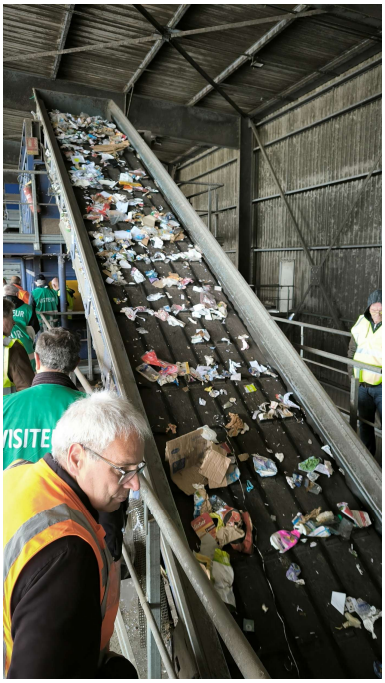
Visite du centre de tri Schroll par les Elus de la CCST et quelques employés de différents services, afin de mieux connaître et comprendre le fonctionnement du centre.

















- Le 21 mai 2025 : Delle aime la nature















- Le 03 juin 2025 : Visite de l'organisme RELAIS EST à Wittenheim

Relais Est a été créée en 1994 et faisait partie d'Emmaüs. C'est une entreprise d'insertion basée à Wittenheim qui collecte les textiles, la petite maroquinerie, le linge de maison et les chaussures.
Unique centre de tri complet en Alsace, l'organisme emploie 200 salariés dont 40% en insertion.

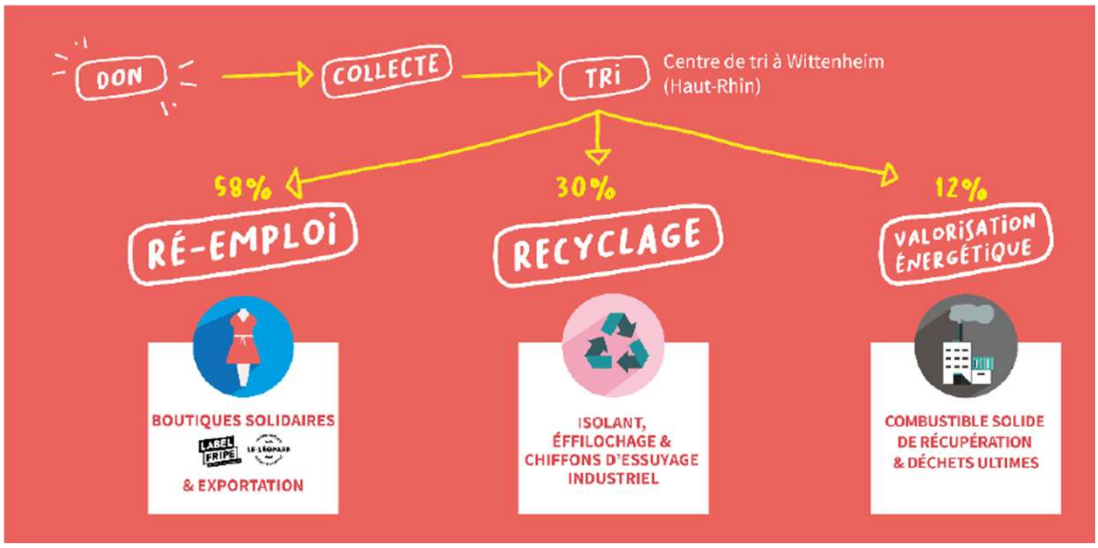
Ses objectifs :

- Créer des emplois pour les personnes exclues du monde du travail.
- Réduire les déchets textiles, grâce au réemploi et au recyclage.

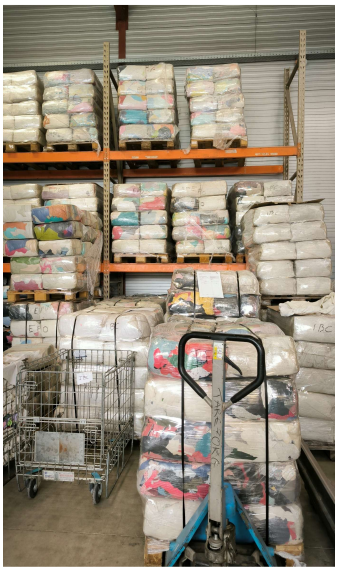
Mode de collecte :

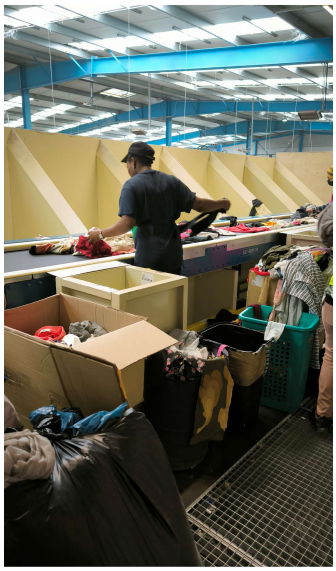
- Points de collecte fixes en apport volontaire : 17 PAV avec 18 bornes sur le territoire de la CCST
- Points de collecte sur demande : associations, enseignes …
- Points de collecte éphémères : évènements

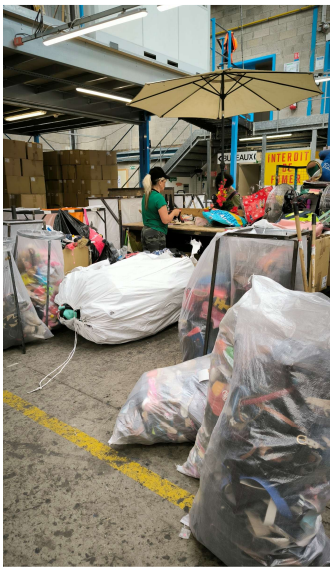
Parcours des dons :

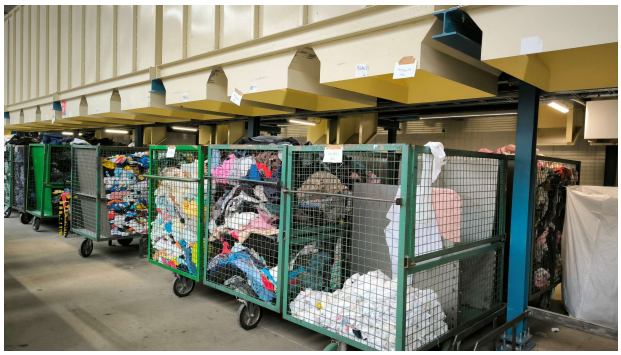


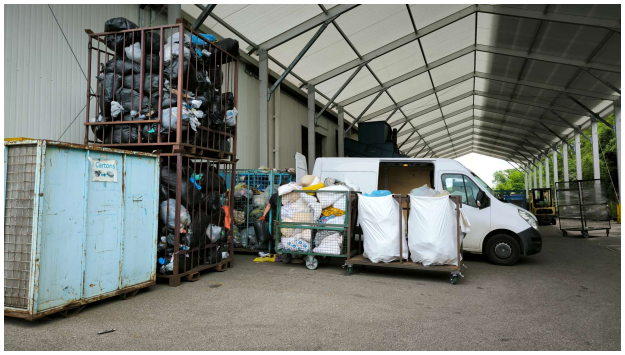












- Interventions auprès des usagers

La CCST assure des missions de sensibilisation au tri sélectif et d'informations auprès des usagers afin de réduire les erreurs de tri.

- Renforcement des contrôles du bac jaune de tri :

Depuis janvier 2023, tous les emballages peuvent être placés dans le bac jaune suite à l'extension des consignes de tri. Cette évolution s'est accompagnée d'une augmentation significative des tonnages collectés sur le territoire de la CCST et d'une hausse marquée du taux de refus de tri.

Les refus de tri, appelés aussi erreurs de tri, sont des déchets non conformes refusés par le centre de tri qui finissent par être transférés et incinérés au SERTRID à Bourogne, sans recyclage. Ces déchets sont alors transportés et traités deux fois, au centre de tri et à l'usine d'incinération. Ils coûtent chers à la collectivité et aux habitants.

Pour la préservation de l'environnement et le maintien des coûts du service, nous avons renforcé, dès le 1er juillet 2025, les contrôles des bacs jaunes sur le territoire afin de réduire le pourcentage des ces erreurs et mieux informer les usagers sur les consignes de tri.

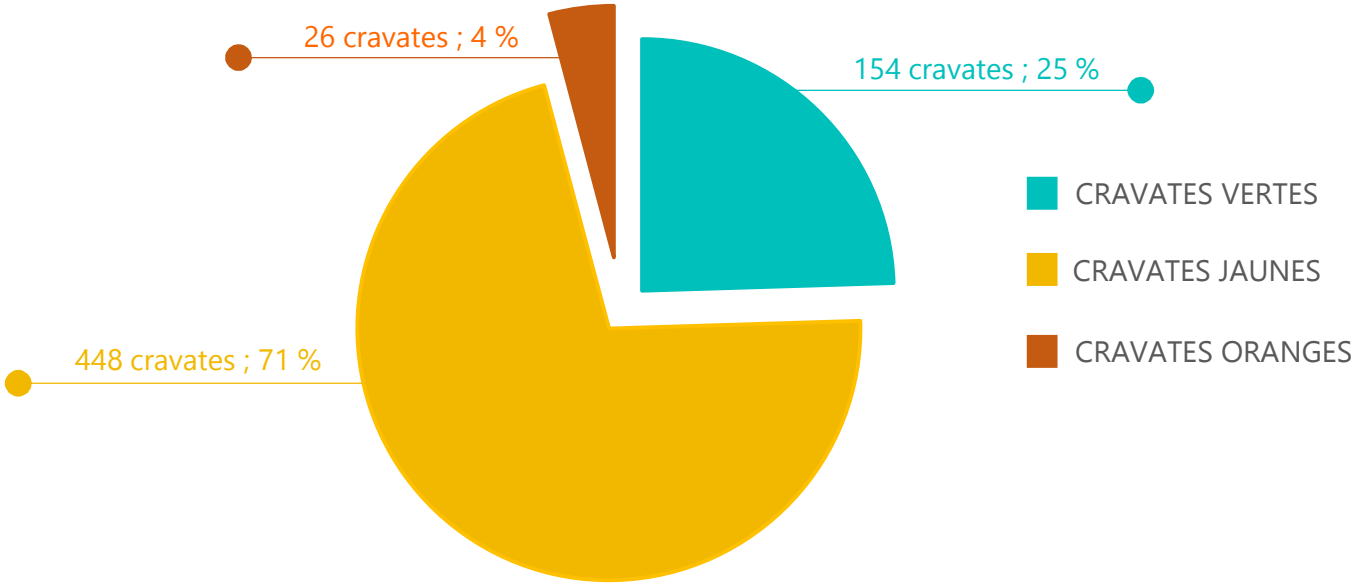
Afin que les habitants comprennent mieux les erreurs effectuées et améliorent le tri sur le territoire de la CCST, des « cravates » de couleur sont apposées sur les bacs.



La campagne de sensibilisation avec les cravates a débuté le 03/07/2025. Les différents objectifs recherchés sont :

- Expliquer aux usagers comment mieux trier.
- Répertorier les principales erreurs afin de mieux communiquer dessus.
- Réduire le tonnage des refus de tri au centre de tri SCHROLL.

628 bacs ont été contrôlés pour l'année 2025, dont 26 en refus de collectes car les bacs présentaient des erreurs de tri. 13 communes ont été contrôlées.



Les erreurs de tri qui sont le plus souvent répertoriées lors des contrôles sont :

- Les déchets en sacs fermés
- Les déchets imbriqués
- Les déchets d'hygiène (mouchoirs, sopalin, cotons tiges, gants, masques, cheveux ...)

- Résumé des actions menées en 2025

○ Animations de sensibilisation des enfants

Trois actions de sensibilisation ont été réalisées en avril autour du tri sélectif et du recyclage :

- Maison des loisirs de Delle : deux animations auprès de 20 enfants de 6 à 12 ans,
 L'objectif de la 1ère animation : découverte de la notion de recyclage et de tri.
 Activités réalisées : apport de connaissances sur les déchets, chasse aux trésors.
 L'objectif de la 2ème animation : reconnaître les différentes matières et comprendre dans quel bac jeter les différents déchets.
 Activités réalisées : jeu mémory sur le compost, jeu « Dans ton tas, t'as ouï », jeu « Y'a matière à chercher », présentation d'une collecte de déchets avec des illustrations à colorier.
- Périscolaire de Florimont : 6 enfants de 3 à 10 ans.
 L'objectif de l'animation : expliquer le fonctionnement du compost et la notion de tri des déchets.
 Activités réalisées : jeu mémory sur le compost, jeu du triage des déchets.

○ Visites de sites

Deux visites et une animation ont été effectuées en avril, en mai et en juin :

- Visite en avril de l'entreprise SCHROLL à Pfastatt pour les Elus et les employés des mairies du Sud Territoire afin de comprendre le fonctionnement du groupe. L'organisme gère les déchets de la collecte et leur recyclage.
- "Delle aime la nature", une animation communale de sensibilisation des enfants à la protection de l'environnement. Grâce à plusieurs ateliers et activités organisées sur le parvis de la Mairie (parcours sensoriel, atelier recyclage, animations autour de l'eau…).
- Visite en juin de l'organisme RELAIS EST à Wittenheim. C'est un organisme d'insertion qui collecte les textiles, la maroquinerie, les chaussures et le linge de maison afin de les recycler, les réutiliser et en dernier recours les utiliser en combustibles et ainsi faire de la valorisation énergétique.

○ Interventions auprès des usagers

Des actions de sensibilisation au tri sélectif ont été menées tout au long de l'année afin de réduire les erreurs de tri dans les bacs jaunes.

Des cravates de couleur (vertes, jaunes, oranges) sont apposées sur les bacs jaunes afin d'expliquer aux usagers comment trier mieux, en répertoriant les principales erreurs des foyers contrôlés.

Ces actions de contrôles ont été réalisées sur 13 communes de la CCST et 628 bacs ont été contrôlés cette année, dont 26 en refus de collecte.

Les erreurs de tri le plus souvent visibles lors des contrôles sont : les déchets fermés en sacs, les déchets imbriqués et les déchets d'hygiène (mouchoirs, sopalin, cotons tiges, gants, masques, cheveux…).

Communauté de communes du Sud Territoire

28 Faubourg de Belfort - BP 106 - 90 100 DELLE CEDEX
03 84 56 26 07 - ccst90@ccst90.fr

cc-sud-territoire.fr
facebook.com/ccst90
linkedin.com/ccst90
youtube.com/@communautedecommunesdusudt3704

SUD TERRITOIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES